

ENQUÊTE DE LA BEI SUR L'INVESTISSEMENT 2024

UNION EUROPÉENNE

VUE D'ENSEMBLE



**Banque européenne
d'investissement**

ENQUÊTE DE LA BEI SUR L'INVESTISSEMENT 2024

UNION EUROPÉENNE

VUE D'ENSEMBLE



**Banque européenne
d'investissement**

Enquête 2024 de la BEI sur l'investissement – Synthèse concernant l'Union européenne

© Banque européenne d'investissement, 2025.

Tous droits réservés.

Toutes les questions relatives aux droits et aux autorisations doivent être transmises à l'adresse suivante : publications@eib.org.

Banque européenne d'investissement
98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

À propos du département Analyses économiques de la BEI

Le département Analyses économiques de la BEI a pour mission de fournir des analyses et des études économiques destinées à aider la Banque à mettre en œuvre ses opérations et à définir son positionnement, sa stratégie et ses politiques. Fort de son équipe d'économistes, le département est placé sous la direction de Debora Revoltella.

À propos d'Ipsos Public Affairs

Ipsos Public Affairs travaille en étroite collaboration avec des autorités nationales, des services publics locaux et le secteur des organisations à but non lucratif, ainsi qu'avec des organisations internationales et supranationales. Son personnel, composé d'environ 300 chargés d'études basés à Londres et à Bruxelles, étudie principalement des questions ayant trait aux politiques et aux services publics. Ses travaux de recherche éclairent de manière décisive les décideurs et les collectivités.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la Banque européenne d'investissement.

Pour plus d'informations sur les activités de la BEI, veuillez consulter le site web www.eib.org.

Vous pouvez également contacter le bureau d'information de la BEI, à l'adresse info@eib.org.

Publication de la Banque européenne d'investissement.

Imprimé sur du papier FSC®.

Table des matières

Enquête EIBIS 2024 – Synthèse concernant l’UE	1
Dynamique et tendances d’investissement	3
Besoins et priorités en matière d’investissement	7
Commerce international.....	10
Changements climatiques et efficacité énergétique	13
Activités d’innovation	22
Obstacles à l’investissement.....	25
Poursuivre l’allègement de la charge réglementaire et le renforcement du marché unique	27
Accès au financement.....	29
Accès au financement externe	30
Égalité entre les femmes et les hommes dans les entreprises	37
EIBIS 2024 : détails techniques spécifiques.....	38

À propos de l'enquête de la BEI sur l'investissement

Menée pour la première fois en 2016, l'enquête du Groupe BEI sur l'investissement (l'enquête EIBIS) est une étude annuelle unique en son genre qui sonde approximativement 13 000 entreprises dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne, ainsi qu'un échantillon supplémentaire d'entreprises aux États-Unis.

L'enquête recueille des données sur les caractéristiques et les résultats des entreprises, sur leurs investissements antérieurs et leurs projets pour l'avenir, ou encore sur leurs sources ou leurs problèmes de financement, et sur les autres défis qu'elles doivent relever, comme la lutte contre les changements climatiques et la transformation numérique. Basée sur un échantillonnage stratifié, l'enquête EIBIS est représentative à l'échelle des 27 États membres de l'UE et des États-Unis, ainsi que des quatre catégories d'entreprises (des microentreprises aux grandes entreprises) et de quatre grands secteurs économiques (industrie manufacturière, construction, services et infrastructures). L'enquête vise à constituer un éventail d'observations, à l'appui de l'analyse de données issues de séries chronologiques. Les observations peuvent également avoir pour point de départ les bilans et les comptes de résultat des entreprises. Élaborée et gérée par le département Analyses économiques de la BEI, l'enquête est menée avec l'appui d'Ipsos.

À propos de la présente publication

Les rapports issus de l'enquête EIBIS proposent une synthèse des données collectées pour les 27 États membres de l'UE et les États-Unis. Ils ont pour objet de fournir un aperçu des données. Aux fins de ces publications, les données sont pondérées en fonction de la valeur ajoutée afin de mieux refléter la contribution des différentes entreprises à l'activité économique. Contact : eibis@eib.org.

Les chiffres étant arrondis, le total des graphiques n'est pas nécessairement égal à 100 %.

Téléchargez les conclusions de l'enquête de la BEI sur l'investissement pour chaque pays de l'UE ou consultez le portail de données à l'adresse www.eib.org/eibis.

Principaux contributeurs à la présente publication

Bertrand Magné
Marine André
Julie Delanote
Ea Dumancic
Peter Harasztosi

Enquête EIBIS 2024 – Synthèse concernant l'UE

Principaux résultats

Dynamique, besoins et priorités d'investissement

L'économie de l'UE montre des signes d'un potentiel atterrissage en douceur (« soft landing »), dont tient compte la planification, plus prudente, des investissements des entreprises. Tandis que le secteur des grandes entreprises a pu relativement bien résister aux chocs successifs et que la part des entreprises qui investissent a progressé de manière continue ces dernières années, la part de celles prévoyant d'augmenter plutôt que de diminuer leurs investissements s'est réduite de moitié, passant de 14 % en 2023 à 7 % en 2024.

Les perspectives d'investissement restent mitigées. Globalement, les entreprises de l'UE sont pessimistes quant à l'environnement politique et réglementaire et au climat économique général ; une majorité estime en effet que la situation va se détériorer et non s'améliorer au cours des douze prochains mois. Les entreprises de l'UE voient – en termes nets – des améliorations légères, quoique moins visibles qu'aux États-Unis, des perspectives commerciales dans leurs domaines d'activité et du niveau de disponibilité de ressources financières internes. Les perspectives concernant l'accès au financement externe ne sont toujours que très légèrement positives en termes nets, tout comme aux États-Unis.

De nombreuses entreprises de l'UE sont satisfaites de leur niveau global d'investissement ces trois dernières années, mais une proportion non négligeable (14 %) fait état d'un manque d'investissements. Les entreprises de l'UE continuent de donner la priorité aux investissements de remplacement plutôt qu'à ceux destinés à renforcer les capacités : la proportion des entreprises qui investissent pour étendre leurs activités reste inférieure de 6 points de pourcentage à celle observée aux États-Unis. Les entreprises de l'UE consacrent une part importante de leurs investissements aux actifs incorporels (37 %), et mettent moins l'accent sur les terrains, les bâtiments et les infrastructures que les entreprises américaines (14 % dans l'UE contre 24 % aux États-Unis).

Pour l'avenir, les entreprises de l'UE continueront d'accorder la priorité aux investissements dans le remplacement plutôt que dans le renforcement des capacités. Elles se distinguent ici nettement des entreprises américaines, qui sont 47 % à privilégier le renforcement de leurs capacités pour les trois années à venir (contre 26 % dans l'UE). Dans l'Union européenne, 36 % des entreprises se concentrent sur le remplacement et 25 % sur le développement de nouveaux produits et services.

Chaînes de valeur mondiales, changements climatiques et innovation

La baisse de la propension à investir des entreprises contraste avec la reconnaissance commune, au niveau européen, de l'ampleur des besoins d'investissements structurels en matière d'innovation, de transformation numérique, de transition écologique et de gestion des risques géopolitiques et des perturbations des chaînes d'approvisionnement.

La sécurité et la résilience économiques des chaînes d'approvisionnement sont devenues des priorités essentielles pour les entreprises de l'UE. Fortement intégrées dans le commerce international (avec d'autres entreprises dans l'UE ou à l'extérieur de l'UE), les entreprises de l'UE – et tout particulièrement celles de l'industrie manufacturière et celles de grande taille – sont préoccupées par l'exacerbation des risques géopolitiques et des tensions commerciales. En 2024, les inquiétudes concernant les perturbations des chaînes d'approvisionnement se sont atténuées dans l'UE comme aux États-Unis. Les perturbations de la logistique et des transports et la conformité avec de nouvelles réglementations, normes et certifications constituent les principaux défis liés aux échanges commerciaux pour les entreprises américaines et européennes. Au cours de l'année, les préoccupations autour des réglementations n'ont pas bénéficié d'améliorations notables. Pour faire face aux chocs commerciaux, les entreprises ont adopté des stratégies comparables dans l'UE et aux États-Unis, en privilégiant l'augmentation de leurs stocks et inventaires, l'investissement dans le suivi numérique des approvisionnements et la diversification des fournisseurs avec pour but de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement. Cependant, les entreprises de l'UE sont moins enclines à diminuer leur dépendance à l'égard du commerce international en réduisant la proportion de biens et de services importés (7 %, contre 14 % des entreprises américaines).

Les entreprises de l'UE conservent leur avance sur celles des États-Unis pour ce qui est des investissements visant à faire face aux incidences des phénomènes météorologiques ou à réduire les émissions de carbone. Une entreprise de l'UE sur trois (34 %) estime que la transition vers des normes et des réglementations climatiques plus strictes représente un risque pour son activité pour les cinq prochaines années, tandis que pour 27 % des entreprises cela constitue une occasion à saisir. Aux États-Unis en revanche, une proportion plus élevée d'entreprises, soit 42 %, voient un risque dans la transition vers une économie neutre en carbone. Environ 90 % des entreprises de l'UE et des États-Unis ont pris des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Parmi les stratégies clés adoptées par les entreprises figure l'investissement dans la réduction et le recyclage des déchets ainsi que dans l'efficacité énergétique. Les entreprises sont plus susceptibles dans l'UE qu'aux États-Unis d'avoir investi dans des moyens de transport durables et de production d'énergie d'origine renouvelable ou d'avoir mis en œuvre de telles solutions, et d'avoir fixé des objectifs pour les émissions de gaz à effet de serre.

Dans l'Union européenne, 66 % des entreprises déclarent être directement touchées par le risque physique, contre 60 % aux États-Unis. Toutefois, la proportion des entreprises ayant pris des mesures d'adaptation reste relativement faible dans les deux régions, moins de 50 % choisissant d'agir. Dans l'UE, les grandes entreprises ont été davantage enclines à prendre des mesures d'adaptation. Seulement 21 % des entreprises de l'UE étaient assurées contre les risques climatiques, soit une proportion similaire à celle observée aux États-Unis (19 %). Sachant que l'impact des risques climatiques physiques augmente, la faible attention portée à l'investissement dans l'adaptation et à la couverture d'assurance est préoccupante.

L'innovation et la transformation numérique sont des sources essentielles de compétitivité des entreprises. Dans l'ensemble, les entreprises américaines conservent une avance en matière d'innovation. Des différences notables existent entre les États membres de l'UE.

La proportion des entreprises utilisant des technologies numériques de pointe continue d'augmenter dans l'UE, mais, à 74 %, elle demeure moins élevée qu'aux États-Unis (81 %). Les entreprises de taille supérieure et celles de l'industrie manufacturière se positionnent en tête dans l'adoption de solutions numériques, tandis que le secteur de la construction est à la traîne.

Obstacles à l'investissement

Le climat des affaires reste une source d'inquiétude pour les entreprises de l'Union européenne et des États-Unis, avec peu d'amélioration ces dernières années. Le niveau de disponibilité de personnel possédant les compétences adéquates et l'incertitude quant à l'avenir demeurent des préoccupations essentielles dans les deux régions. Les coûts énergétiques restent un obstacle majeur aux activités d'investissement pour 46 % des entreprises de l'UE, soit une part beaucoup plus élevée qu'aux États-Unis. La crise de l'énergie a provoqué une flambée des coûts énergétiques. Bien que la période critique soit passée, les prix de l'énergie ne sont pas revenus à leurs niveaux d'avant la crise en Europe, ce qui pèse sur la compétitivité des industries de l'UE (en particulier celles à forte intensité énergétique). Les entreprises de l'UE sont également plus susceptibles que les entreprises américaines de percevoir les réglementations applicables aux entreprises et le niveau de disponibilité des financements comme des obstacles majeurs.

Un examen plus approfondi des questions réglementaires et du fonctionnement du marché unique européen apporte de nouveaux éclairages sur son niveau de fragmentation. Les entreprises ont été invitées à indiquer si leur produit clé est soumis à des normes et des exigences réglementaires qui diffèrent d'un pays de l'UE à l'autre (normes de protection des consommateurs, de santé et de sécurité, normes environnementales applicables aux produits, entre autres). La majorité (60 %) des entreprises exportatrices de l'UE déclarent devoir se conformer à des normes et à des règles de protection des consommateurs différentes d'un État membre à l'autre. Dans le cadre de l'enquête, les entreprises ont également été invitées à donner une estimation du nombre d'employés qui s'occupent spécifiquement de la conformité avec les normes et les exigences réglementaires. 86 % des entreprises de l'UE confient cette tâche à du personnel spécifique. La charge réglementaire est particulièrement lourde pour les petites et moyennes entreprises (PME), compte tenu de leur taille. 28 % des PME de l'UE déclarent que plus de 10 % de leurs effectifs sont employés pour évaluer les normes et les exigences réglementaires et en assurer la conformité.

Accès au financement

Ces dernières années, les entreprises de l'UE ont eu intensivement recours au financement interne et la proportion des entreprises satisfaites de s'appuyer sur des ressources internes a augmenté au fil des ans. La proportion des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement a légèrement augmenté dans l'UE, et demeure historiquement élevée. Cette augmentation tient aux inquiétudes entourant le coût du crédit et aux difficultés à obtenir des fonds suffisants. Dans l'ensemble, malgré l'assouplissement récent de la politique monétaire, les conditions de financement demeurent restrictives pour les entreprises de l'UE.

La proportion des entreprises qui s'appuient sur des ressources financières externes pour leurs investissements est similaire dans l'UE et aux États-Unis. Le financement bancaire est resté la principale source de financement externe en 2023, tant pour les entreprises de l'UE que pour celles des États-Unis. En particulier, les entreprises de l'UE ont eu un meilleur accès au soutien public, sous la forme de financements bancaires assortis de conditions libérables ou de subventions. Les entreprises de l'UE ayant recours au financement externe ont été plus susceptibles que les entreprises américaines d'accéder à des prêts bancaires assortis de conditions libérales, telles que des taux d'intérêt bonifiés ou des durées de remboursement plus longues. Les entreprises de l'UE et des États-Unis ont utilisé des aides non remboursables ou des subventions pour leurs investissements à des niveaux équivalents en 2023. Dans l'UE, les financements assortis de conditions libérales ou les aides non remboursables ciblés sont principalement allés à l'innovation, la transformation numérique et l'économie verte.

Égalité entre les femmes et les hommes dans les entreprises

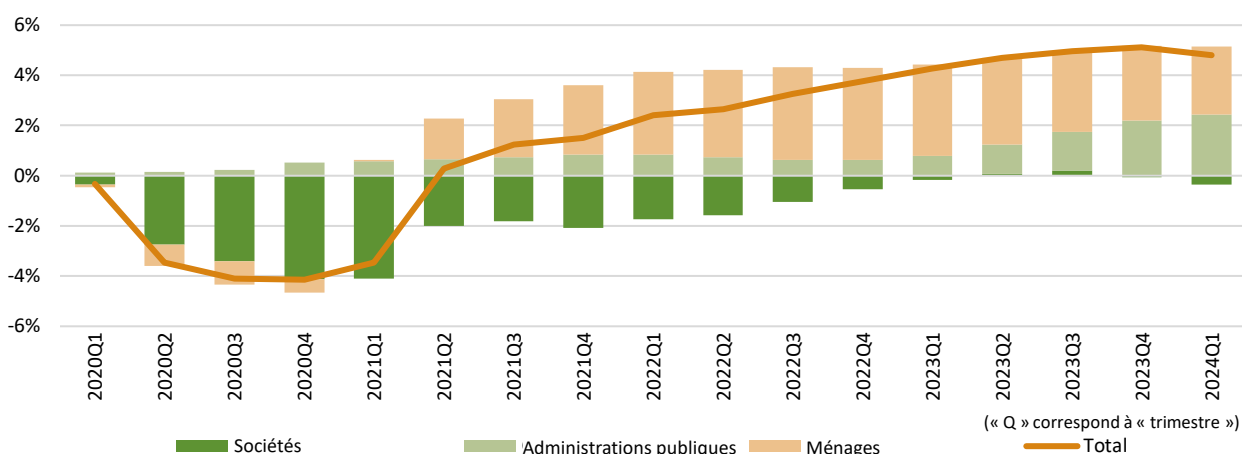
En dépit des efforts déployés pour promouvoir l'égalité entre les sexes, les entreprises de l'UE accusent un retard par rapport à celles des États-Unis en ce qui concerne la représentation des femmes aux postes d'encadrement de haut niveau et dans la structure de propriété des entreprises. Le secteur des services ressort comme celui présentant les meilleurs résultats en matière d'égalité hommes-femmes au sein de l'UE, un constat qui met en évidence la nécessité de poursuivre les progrès dans les autres secteurs.

Dynamique et tendances d'investissement

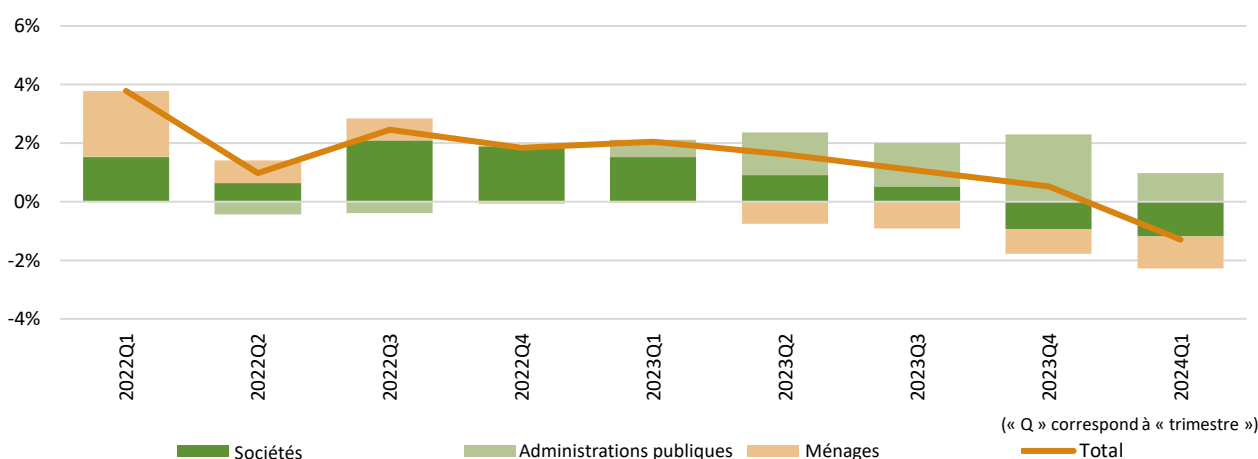
Dynamique d'investissement par secteur institutionnel

D'un point de vue macroéconomique, le cycle d'investissement marque une inflexion. Face à des taux d'intérêt élevés et une demande faible, l'investissement du secteur privé (ménages et entreprises) a progressivement ralenti ces derniers trimestres. Seul l'investissement public affiche une croissance positive en glissement annuel. L'investissement des grandes entreprises est tombé en dessous des niveaux d'avant la pandémie de COVID-19.

Évolution de la formation brute de capital fixe (FBCF) totale (en termes réels, données non corrigées des variations saisonnières ni des effets de calendrier), par secteur institutionnel



Taux de croissance de la formation brute de capital fixe totale en glissement annuel (en termes réels), par secteur institutionnel



Le graphique du haut illustre l'évolution de la formation brute de capital fixe (FBCF) totale (en termes réels, données non corrigées des variations saisonnières ni des effets de calendrier), par secteur institutionnel. Les données nominales de base de la FBCF ont été converties en sommes sur quatre trimestres et corrigées du déflateur implicite de la FBCF totale (2015 = 100 euros). La somme sur quatre trimestres de la FBCF totale au 4^e trimestre de 2019 est normalisée à zéro. Dans les deux graphiques, l'Irlande n'est pas incluse dans les calculs.

Source : Eurostat.

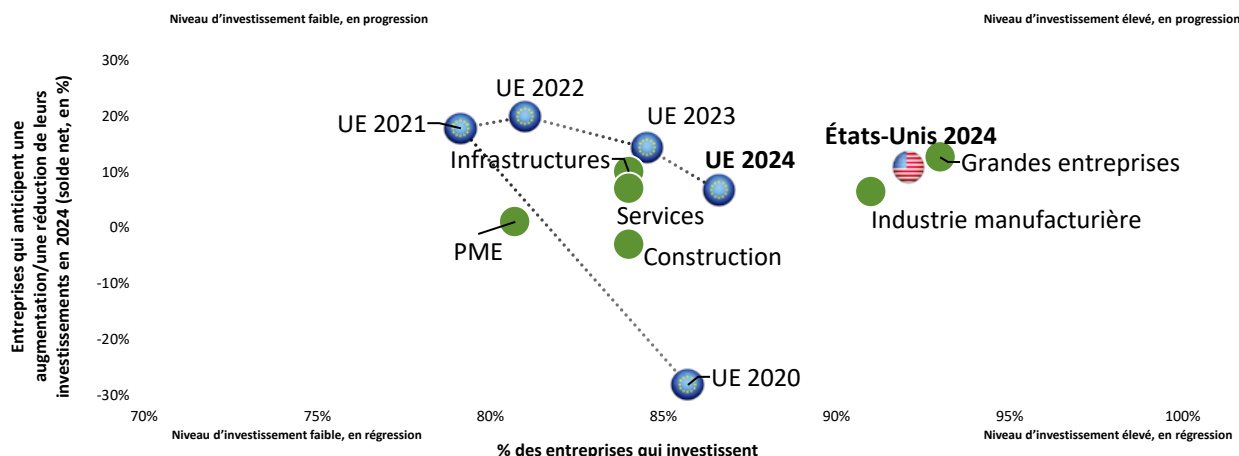
Le graphique du bas illustre le taux de croissance de la formation brute de capital fixe totale en glissement annuel (en termes réels), par secteur institutionnel. Les données sont corrigées du déflateur implicite de la FBCF totale. Dans les deux graphiques, l'Irlande n'est pas incluse dans les calculs.

Source : Eurostat.

Dynamique et tendances d'investissement

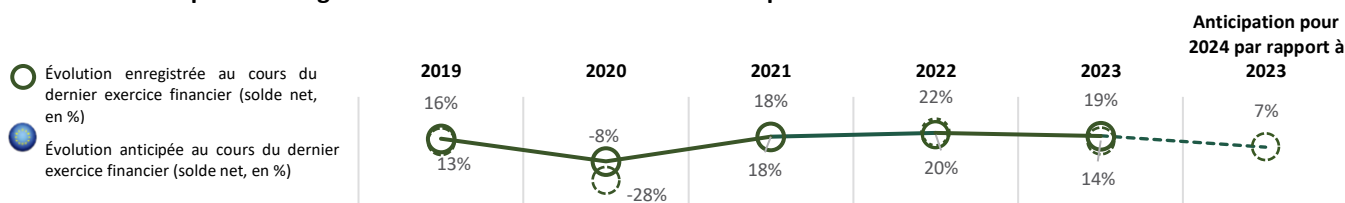
Cycle d'investissement et évolution des anticipations d'investissement

Le cycle d'investissement marque une inflexion en Europe et demeure moins dynamique qu'aux États-Unis. La proportion des entreprises qui investissent a enregistré une progression continue ces dernières années. Toutefois, la part des entreprises prévoyant d'augmenter plutôt que de diminuer leurs investissements s'est réduite de moitié, passant de 14 % en 2023 à 7 % en 2024. Aux États-Unis, les prévisions d'investissement des entreprises demeurent plus solides.



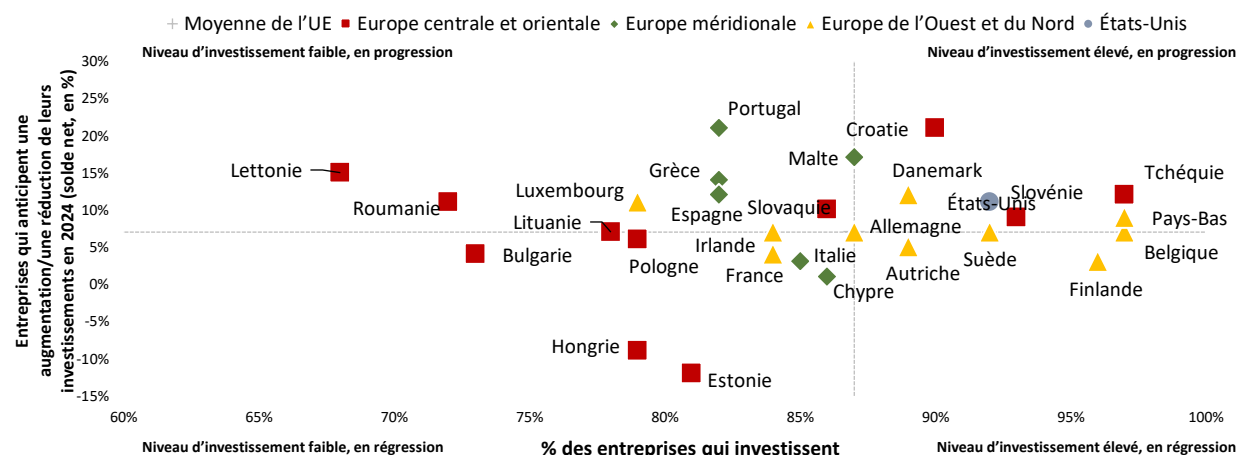
La proportion des entreprises qui investissent indique le pourcentage des entreprises dont les investissements par employé sont supérieurs à 500 euros. Échantillon pour la proportion des entreprises qui investissent : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre). Échantillon pour l'évolution enregistrée et l'évolution anticipée : toutes les entreprises.

Évolution anticipée et enregistrée des investissements au fil du temps



L'« évolution enregistrée » correspond à la proportion des entreprises qui ont investi plus, minorée de la part de celles qui ont investi moins. L'« évolution anticipée » correspond à la part des entreprises qui prévoient ou prévoient d'investir plus, minorée de la part de celles qui prévoient ou prévoient d'investir moins.

Cycle d'investissement et évolution des anticipations d'investissement, par pays

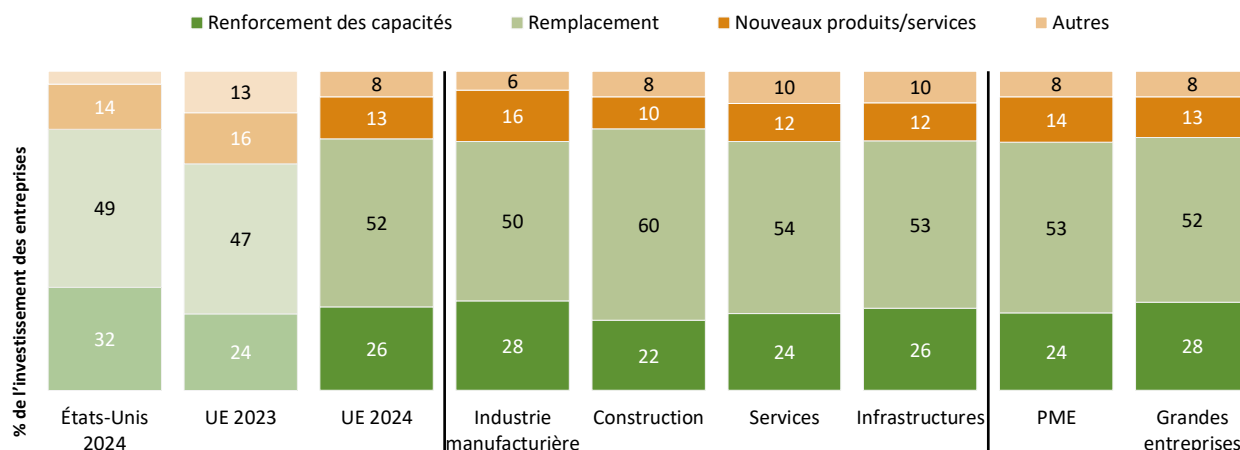


La proportion des entreprises qui investissent indique le pourcentage des entreprises dont les investissements par employé sont supérieurs à 500 euros. Le point d'intersection des deux axes correspond à la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2024. Échantillon pour la proportion des entreprises qui investissent : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre). Échantillon pour l'évolution enregistrée et l'évolution anticipée : toutes les entreprises.

Dynamique et tendances d'investissement

Finalité de l'investissement au cours du dernier exercice financier

Les entreprises de l'UE continuent de donner la priorité aux investissements de remplacement plutôt qu'à ceux consacrés au renforcement des capacités : la proportion des entreprises qui investissent pour étendre leurs activités reste inférieure de 6 points de pourcentage à celle observée aux États-Unis.



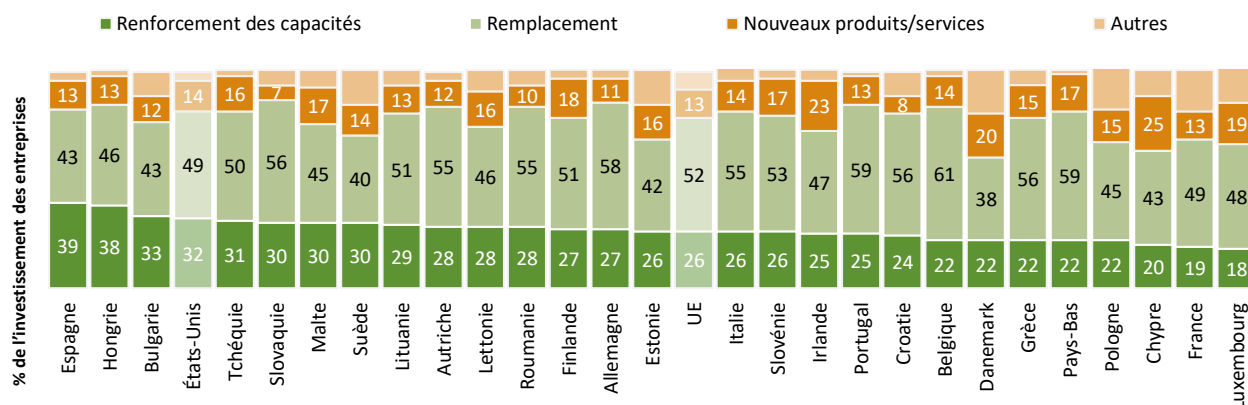
Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée a) au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ; b) au remplacement de capacités (y compris bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; c) au renforcement des capacités pour des produits ou des services existants ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Finalité de l'investissement au cours du dernier exercice financier, par pays

L'Espagne et la Hongrie se distinguent par l'accent qu'elles mettent sur le renforcement des capacités. Chypre, l'Irlande et le Danemark présentent les niveaux les plus élevés d'investissement dans le développement de nouveaux produits et services.



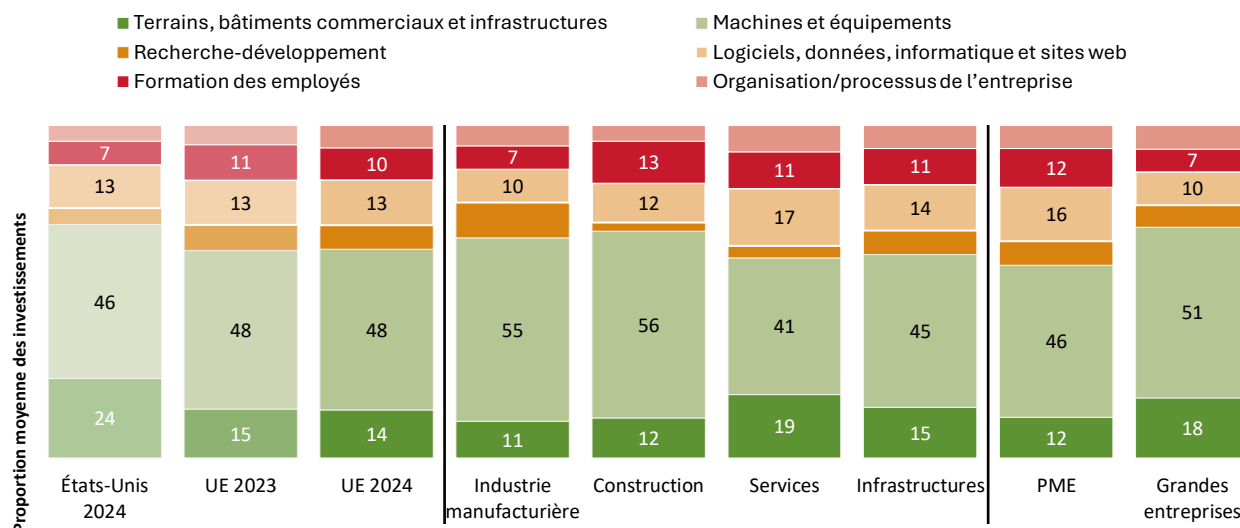
Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée a) au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ; b) au remplacement de capacités (y compris bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; c) au renforcement des capacités pour des produits ou des services existants ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Dynamique et tendances d'investissement

Domaines d'investissement

Les entreprises européennes ont dédié en moyenne 37 % de leurs investissements aux actifs incorporels en 2023. Les PME ont consacré une plus grande part de leurs investissements à des actifs incorporels que les grandes entreprises. Les entreprises de l'UE investissent moins dans les terrains, les bâtiments et les infrastructures que les entreprises américaines (14 % dans l'UE contre 24 % aux États-Unis).



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

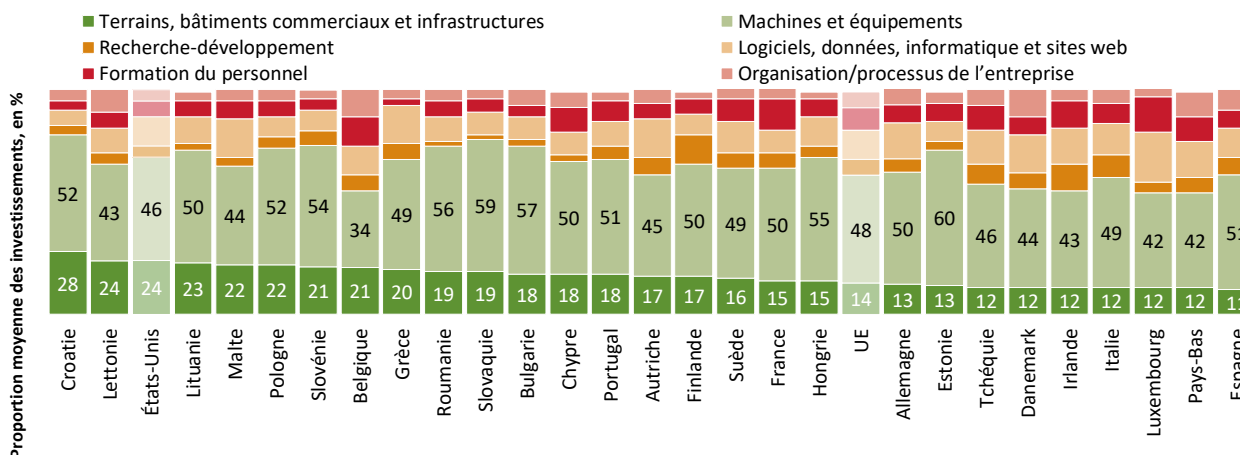
Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans chacun des domaines suivants dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Remarque : les actifs corporels comprennent les terrains et les machines ; les actifs incorporels regroupent la recherche-développement, les logiciels, les données, l'informatique et les sites web, la formation des employés et l'organisation et (ou) les processus de l'entreprise.

Domaines d'investissement, par pays

L'investissement dans les actifs incorporels reste crucial pour l'innovation et les recettes futures. La Belgique, l'Irlande, le Danemark, le Luxembourg et les Pays-Bas sont en tête en ce qui concerne la proportion des investissements des entreprises consacrée aux actifs incorporels.



Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans chacun des domaines suivants dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

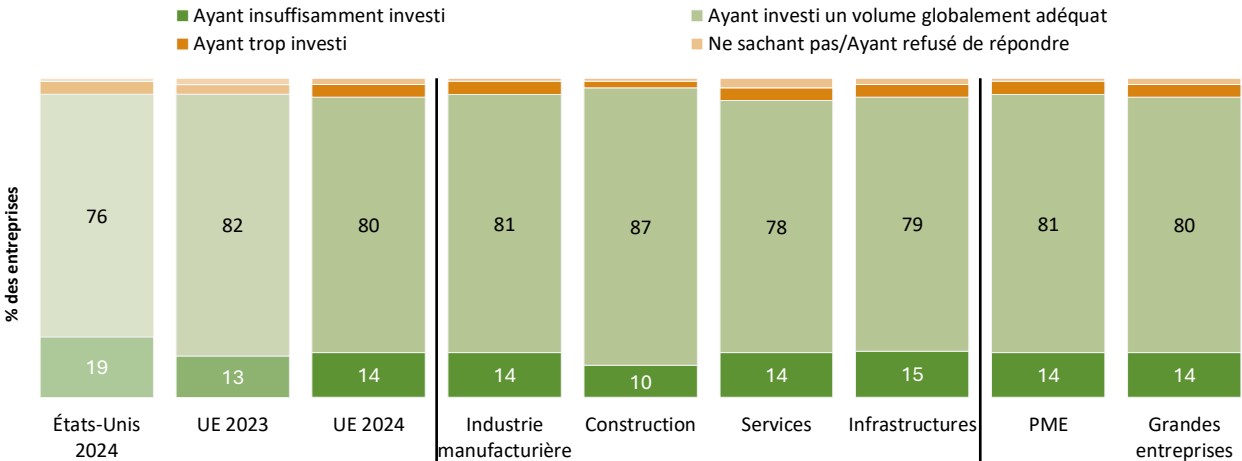
Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Remarque : les actifs corporels comprennent les terrains et les machines ; les actifs incorporels regroupent la recherche-développement, les logiciels, les données, l'informatique et les sites web, la formation des employés et l'organisation et (ou) les processus de l'entreprise.

Besoins et priorités en matière d'investissement

Déficit d'investissement perçu

De nombreuses entreprises de l'UE sont satisfaites de leur niveau global d'investissement ces trois dernières années, mais une proportion non négligeable (14 %) fait état d'un manque d'investissements.



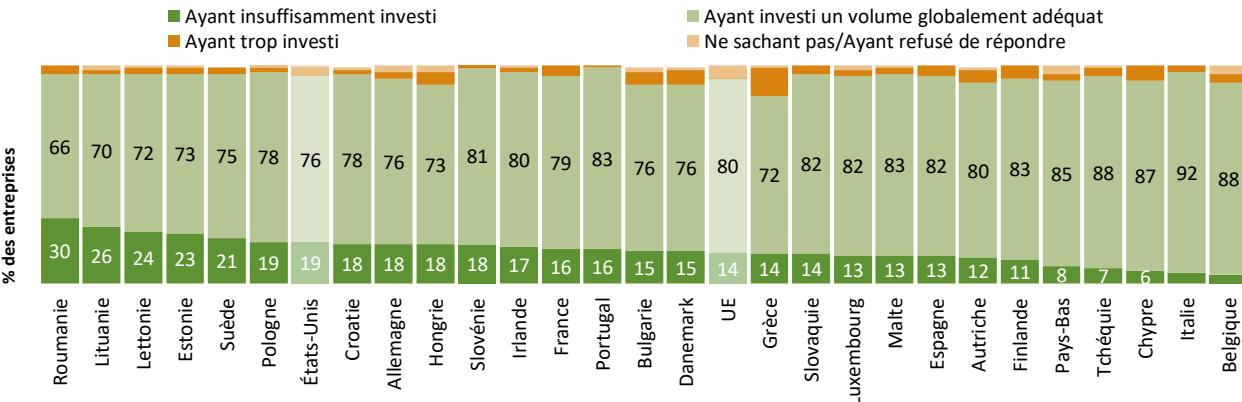
Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Diriez-vous que le volume de vos investissements au cours des trois dernières années a été excessif, insuffisant ou adéquat pour assurer la réussite ultérieure de votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu qu'elles n'existaient pas il y a trois ans).

Déficit d'investissement perçu, par pays

Les entreprises de Roumanie, de Lituanie, de Lettonie et d'Estonie font état des niveaux de sous-investissement les plus élevés pour les trois dernières années. La Grèce se distingue quant à elle par la proportion la plus élevée d'entreprises signalant un surinvestissement.



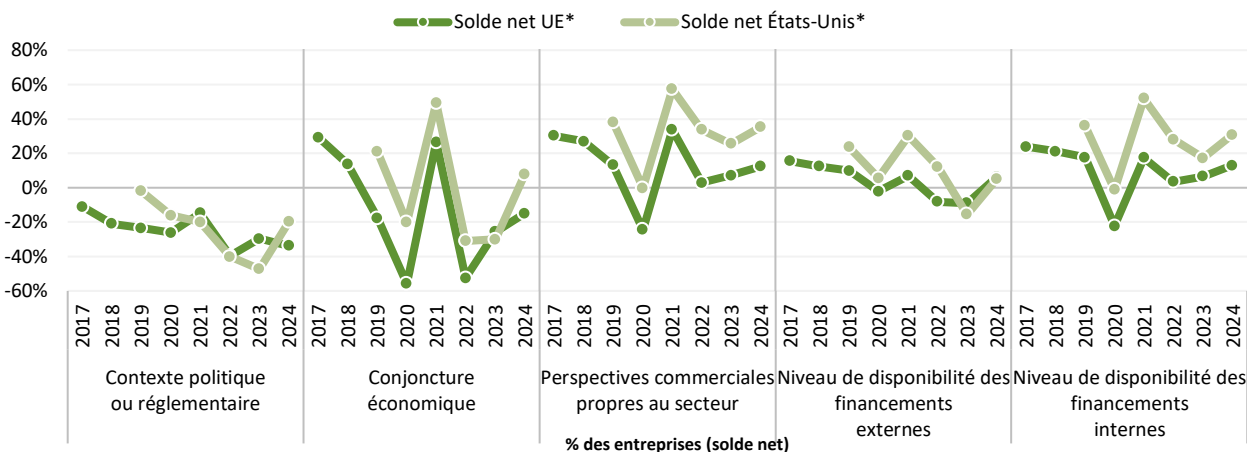
Q. Diriez-vous que le volume de vos investissements au cours des trois dernières années a été excessif, insuffisant ou adéquat pour assurer la réussite ultérieure de votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu qu'elles n'existaient pas il y a trois ans).

Besoins et priorités en matière d'investissement

Moteurs et freins à court terme (solde net)

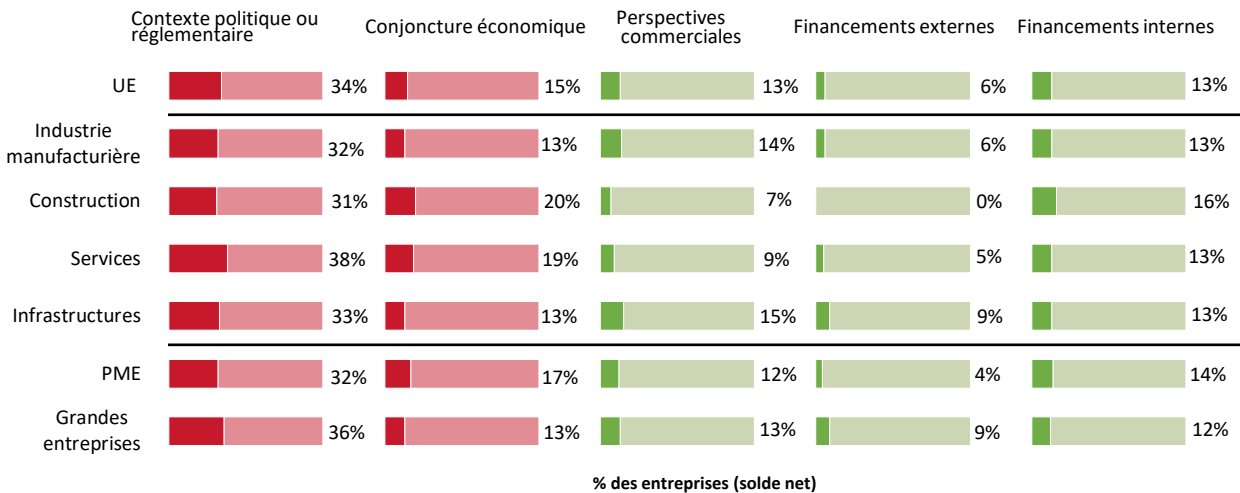
Les perspectives d'investissement restent mitigées. Globalement, les entreprises de l'UE interrogées se disent pessimistes quant à l'environnement politique et réglementaire et au climat économique général ; une majorité estime en effet que la situation va se détériorer et non s'améliorer au cours des douze prochains mois. En termes nets, les entreprises de l'UE voient des améliorations légères, quoique moins visibles qu'aux États-Unis, des perspectives commerciales dans leurs domaines d'activité et du niveau de disponibilité de ressources financières internes. Les perspectives concernant l'accès au financement externe restent faiblement positives (en solde net), comme aux États-Unis.



Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?
Échantillon : toutes les entreprises.

* Le solde net correspond à la proportion des entreprises qui anticipent une amélioration, minorée de la part de celles qui anticipent une dégradation. Ainsi, les valeurs négatives signifient que les entreprises sont plus nombreuses à attendre une dégradation qu'une amélioration.

Moteurs et freins à court terme par secteur et par catégorie d'entreprises (solde net)



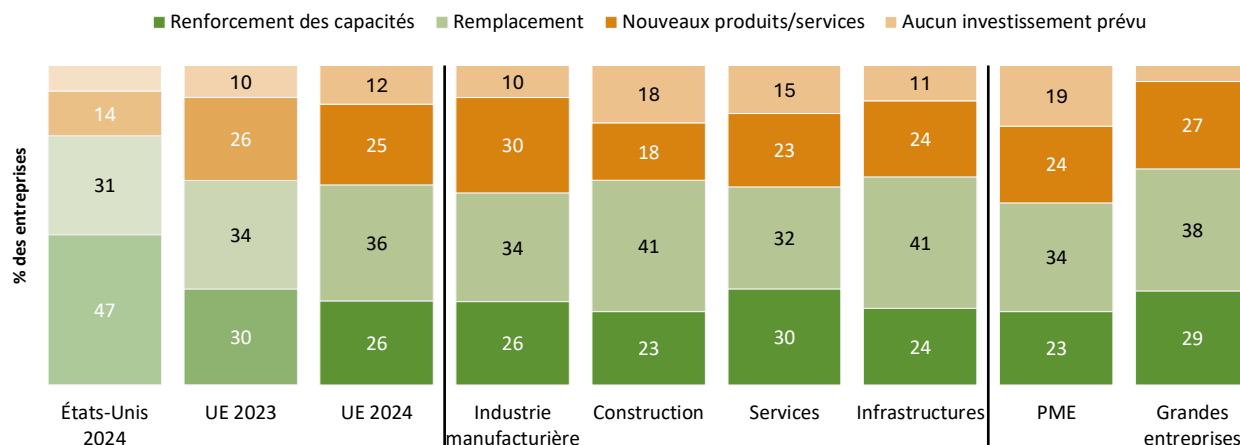
Remarque : les chiffres en vert représentent un solde net positif, et ceux en rouge un solde net négatif. La ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?
Échantillon : toutes les entreprises.

Besoins et priorités en matière d'investissement

Futures priorités d'investissement

Pour les trois années à venir, les entreprises de l'UE continuent de donner la priorité aux investissements de remplacement plutôt qu'à ceux consacrés au renforcement des capacités. Elles se distinguent ici nettement des entreprises américaines, qui sont 47 % à donner la priorité à un renforcement de leurs capacités pour les trois années à venir (contre 26 % dans l'Union européenne). Dans l'Union européenne, 36 % des entreprises privilégient le remplacement et 25 % les nouveaux produits et services. Une proportion importante des PME de l'UE (19 %) déclare ne pas prévoir d'investissement pour les trois années à venir, soit un pourcentage en net contraste avec celui des grandes entreprises (6 %).



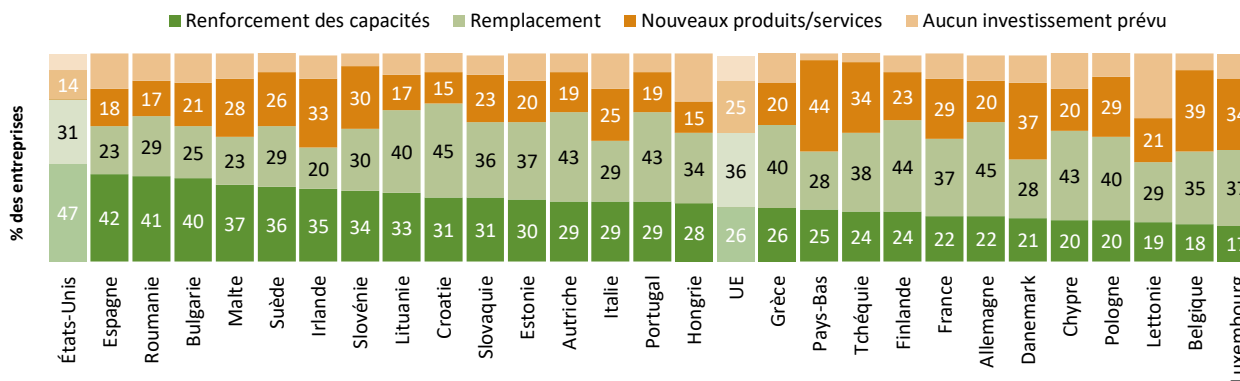
Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement parmi les propositions suivantes : a) le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ; b) le remplacement de capacités (en particulier, bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; c) le renforcement de capacités pour des produits ou des services existants ; ou d) aucun investissement prévu ?

Echantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Futures priorités d'investissement, par pays

Si la part des entreprises qui se concentrent sur le renforcement des capacités est plus élevée aux États-Unis que dans n'importe quel pays de l'UE, les priorités d'investissement pour les trois années à venir diffèrent considérablement d'un pays à l'autre en Europe. Dans ceux d'Europe méridionale et d'Europe centrale et orientale – Espagne et Roumanie en tête –, c'est le renforcement des capacités qui est privilégié, tandis que dans ceux d'Europe de l'Ouest et du Nord – en particulier en Allemagne et en Finlande –, la priorité est donnée au remplacement. Les Pays-Bas et la Belgique se démarquent par le fort accent qu'ils mettent sur les nouveaux produits et services.



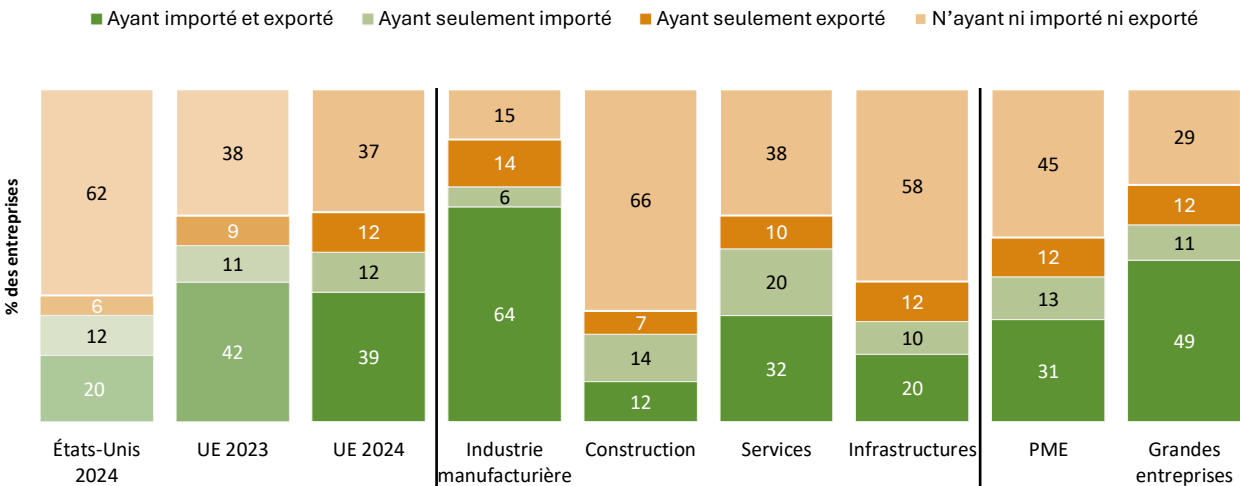
Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement parmi les propositions suivantes : a) le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ; b) le remplacement de capacités (en particulier, bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; c) le renforcement de capacités pour des produits ou des services existants ; ou d) aucun investissement prévu ?

Echantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Commerce international

Participation au commerce international

Les entreprises de l'UE sont bien intégrées dans le commerce international (que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne), entreprises de l'industrie manufacturière et grandes entreprises en tête.

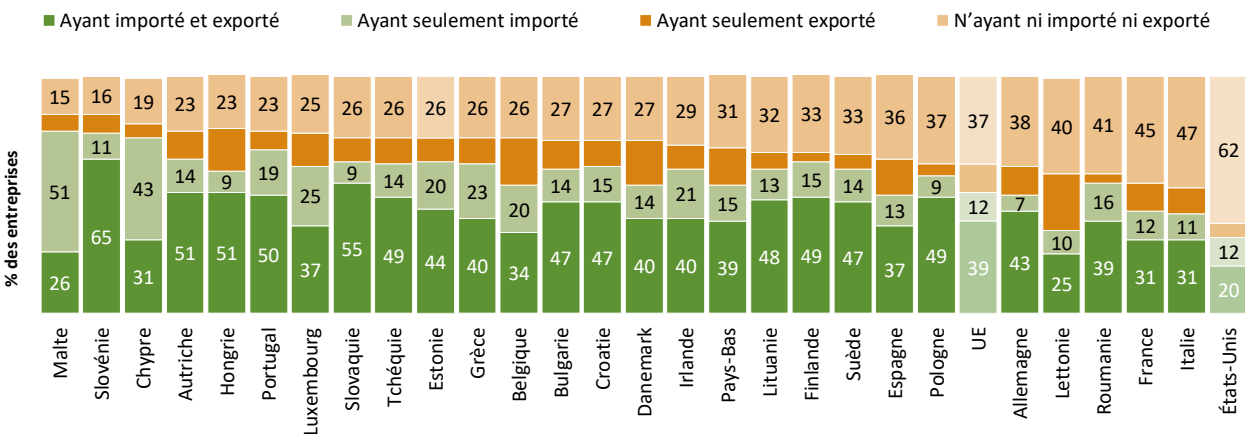


Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. En 2023, votre entreprise a-t-elle exporté ou importé des biens et (ou) des services ?
Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Participation au commerce international, par pays

Malte, la Slovaquie, Chypre, l'Autriche et la Hongrie présentent la proportion la plus élevée d'entreprises déclarant avoir participé au commerce international, en important ou en exportant, ou en important et exportant, des biens et (ou) des services.

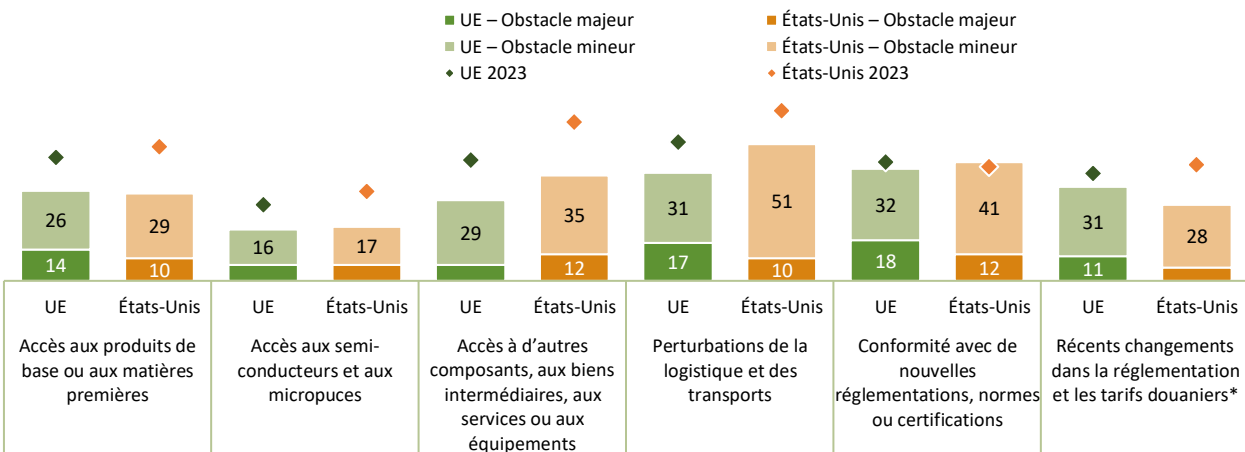


Q. En 2023, votre entreprise a-t-elle exporté ou importé des biens et (ou) des services ?
Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Commerce international

Obstacles aux échanges internationaux

En 2024, les inquiétudes entourant les perturbations des échanges commerciaux se sont atténuées tant dans l'Union européenne qu'aux États-Unis. Les perturbations de la logistique et des transports et la conformité avec de nouvelles réglementations, normes et certifications constituent les principales préoccupations liées aux échanges commerciaux pour les entreprises américaines et européennes. Il n'y a notamment pas eu d'amélioration importante s'agissant des préoccupations concernant les réglementations au cours de l'année.



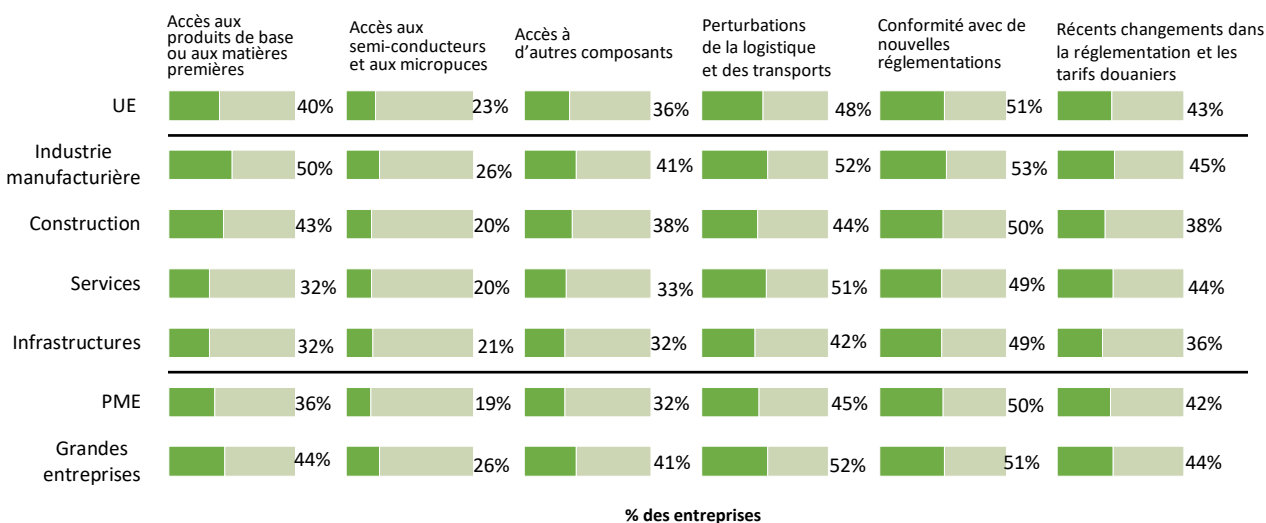
Q. Depuis le début de 2023, l'un des éléments suivants a-t-il constitué un obstacle à l'activité de votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

* Échantillon : toutes les entreprises importatrices et exportatrices (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Obstacles aux échanges internationaux, par secteur et par catégorie d'entreprises

À l'exception de la conformité avec de nouvelles réglementations et des récents changements dans la réglementation et les tarifs douaniers, les grandes entreprises citent davantage les obstacles aux échanges commerciaux que les PME.



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE. Pour chaque élément, le pourcentage indiqué correspond au solde net entre les entreprises qui le considèrent comme un obstacle majeur et celles qui le perçoivent comme un obstacle mineur.

Q. Depuis le début de 2023, l'un des éléments suivants a-t-il constitué un obstacle à l'activité de votre entreprise ?

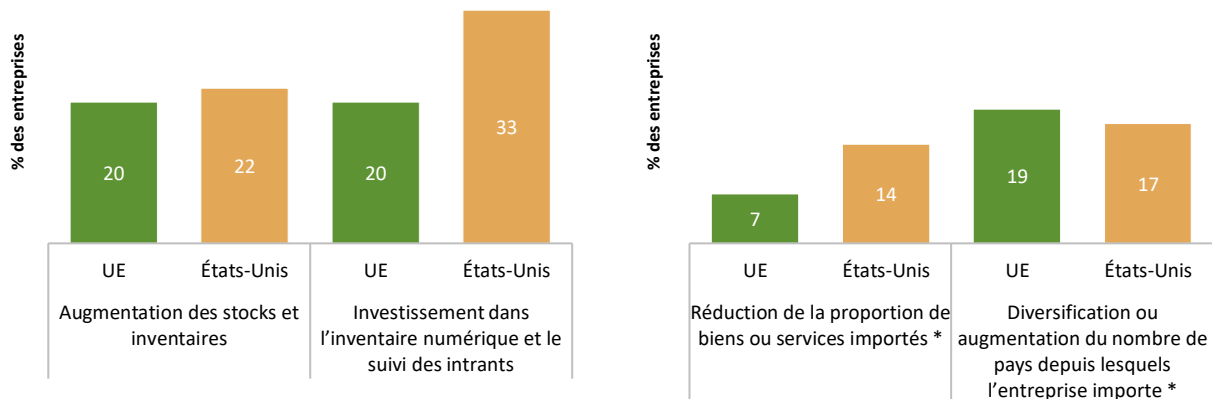
Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

* Échantillon : toutes les entreprises importatrices et exportatrices (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Commerce international

Changements dans la stratégie d'approvisionnement

Pour faire face aux chocs commerciaux, les entreprises ont adopté des stratégies comparables dans l'UE et aux États-Unis, en privilégiant l'augmentation de leurs inventaires, le suivi numérique et la diversification des sources d'importation dans le but de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement. Il est à noter que les entreprises de l'UE sont moins enclines que celles des États-Unis à diminuer leur dépendance à l'égard du commerce international en réduisant la proportion de biens et de services importés (7 %, contre 14 % respectivement).



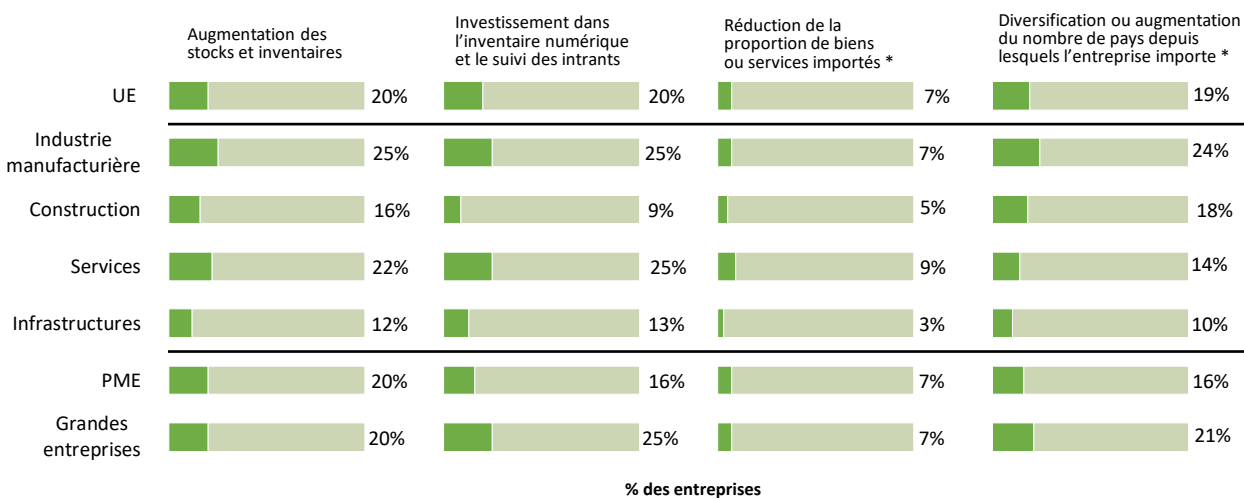
Q. Depuis le début de 2023, votre entreprise a-t-elle procédé à l'un des changements suivants concernant votre stratégie d'approvisionnement ou prévoit-elle de le faire cette année ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

* Échantillon : toutes les entreprises qui importent (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements dans la stratégie d'approvisionnement, par secteur et par catégorie d'entreprises

Tous secteurs confondus, ce sont les entreprises de l'industrie manufacturière et des services qui demeurent proportionnellement les plus nombreuses à constituer des stocks et à investir dans des systèmes de suivi numérique des inventaires, ou à prévoir de le faire. L'industrie manufacturière se détache aussi nettement pour ce qui est de la diversification de sa base de fournisseurs. Les grandes entreprises sont davantage susceptibles que les PME d'avoir investi dans des systèmes de suivi numérique et dans la diversification.



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Depuis le début de 2023, votre entreprise a-t-elle procédé à l'un des changements suivants concernant votre stratégie d'approvisionnement ou prévoit-elle de le faire cette année ?

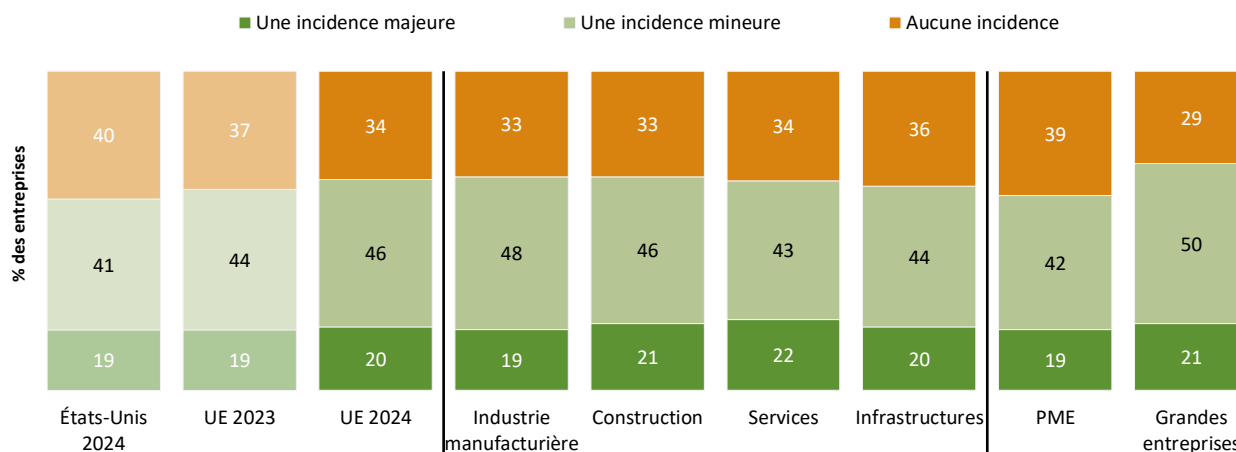
Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

* Échantillon : toutes les entreprises qui importent (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

Incidences des changements climatiques – Risque physique

Environ 66 % des entreprises de l'UE déclarent avoir été touchées par le risque physique lié aux changements climatiques (incidence majeure ou mineure). Les grandes entreprises sont plus nombreuses à être concernées que les PME.



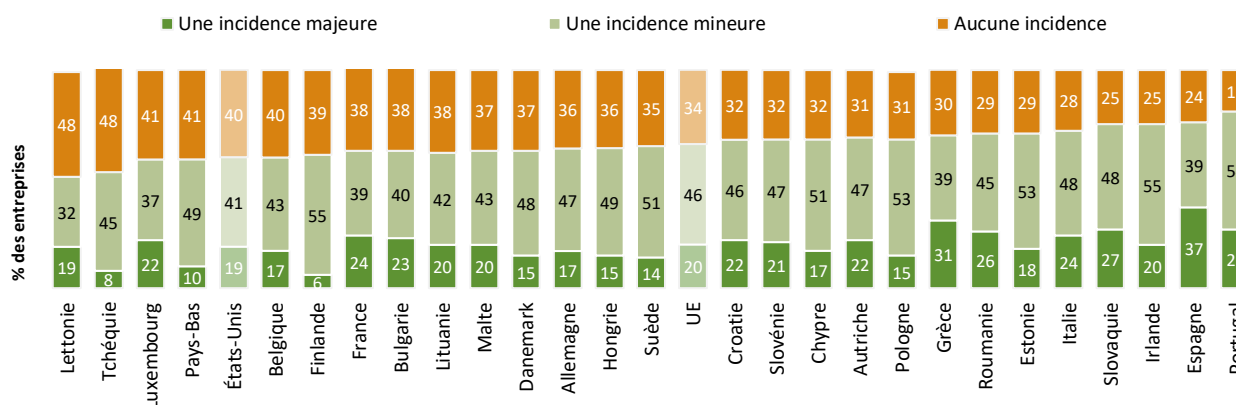
Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Abordons maintenant l'incidence des changements climatiques sur votre entreprise, notamment les pertes liées aux phénomènes climatiques extrêmes, comme les sécheresses, les crues, les feux de friches ou les tempêtes, ou les modifications des régimes météorologiques en raison de l'augmentation progressive des températures et des précipitations. Quel est l'impact, ou en d'autres termes le risque physique, de ces phénomènes sur votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Impact des changements climatiques – Risque physique, par pays

Le Portugal et l'Espagne présentent la proportion la plus grande d'entreprises touchées par le risque physique lié aux changements climatiques (incidence majeure ou mineure). C'est en Lettonie et en Tchéquie que cette proportion est la plus faible.



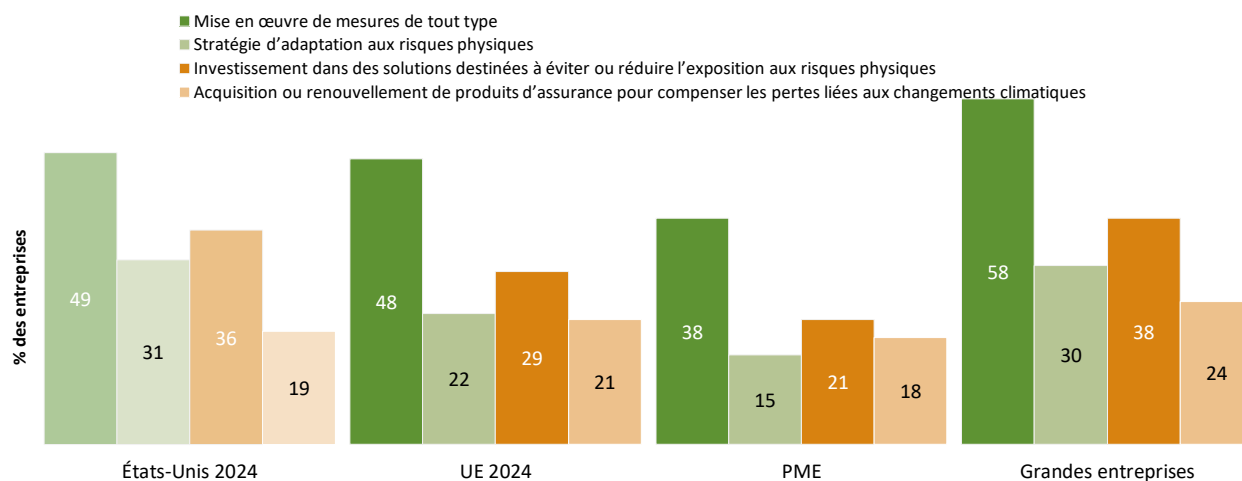
Q. Abordons maintenant l'incidence des changements climatiques sur votre entreprise, notamment les pertes liées aux phénomènes climatiques extrêmes, comme les sécheresses, les crues, les feux de friches ou les tempêtes, ou les modifications des régimes météorologiques en raison de l'augmentation progressive des températures et des précipitations. Quel est l'impact, ou en d'autres termes le risque physique, de ces phénomènes sur votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

Renforcement de la résilience face au risque physique

La proportion des entreprises ayant pris des mesures d'adaptation reste relativement faible tant dans l'Union européenne qu'aux États-Unis, moins de 50 % d'entre elles choisissant d'agir. Dans l'UE, les grandes entreprises sont davantage enclines à prendre des mesures d'adaptation que les PME. Seulement 21 % des entreprises de l'UE sont assurées contre les risques climatiques, soit une proportion similaire à celle observée aux États-Unis (19 %).



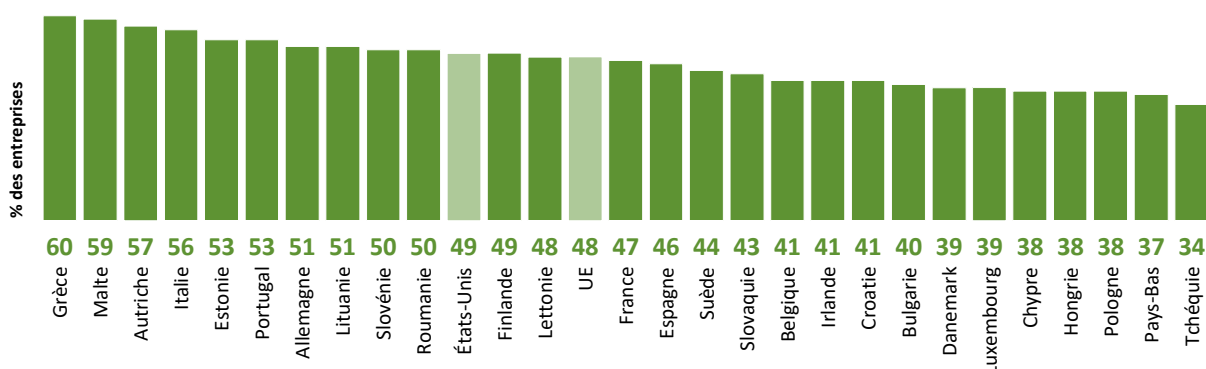
Remarque : la ventilation par catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Votre entreprise a-t-elle mis en place une ou plusieurs des mesures suivantes, ou investi dans l'une ou plusieurs de ces mesures, pour renforcer sa résilience face aux risques physiques liés aux changements climatiques ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Renforcement de la résilience face au risque physique – Mesures de tous types, par pays

La Grèce et Malte présentent la plus forte proportion d'entreprises qui ont investi dans des mesures visant à renforcer la résilience face au risque physique lié aux changements climatiques, tandis que la Tchéquie est à la traîne.



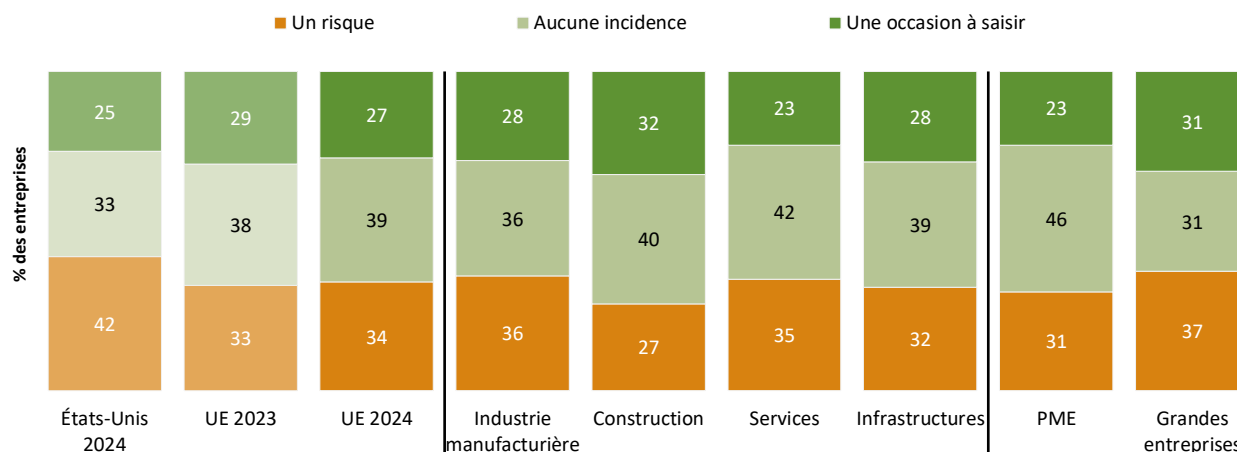
Q. Votre entreprise a-t-elle mis en place une ou plusieurs des mesures suivantes, ou investi dans l'une ou plusieurs de ces mesures, pour renforcer sa résilience face aux risques physiques liés aux changements climatiques ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

Risques associés à la transition vers une économie neutre en carbone au cours des cinq prochaines années

Pour une entreprise de l'UE sur trois, la transition vers des normes et des réglementations climatiques plus strictes représente un risque pour les cinq prochaines années, tandis que pour 27 % des entreprises, ceci constitue une occasion à saisir. Les grandes entreprises sont plus enclines que les PME tant à la considérer comme un risque qu'à voir en elle une occasion à saisir. La proportion des entreprises déclarant que la transition vers la neutralité carbone représente un risque est plus élevée aux États-Unis (42 %).



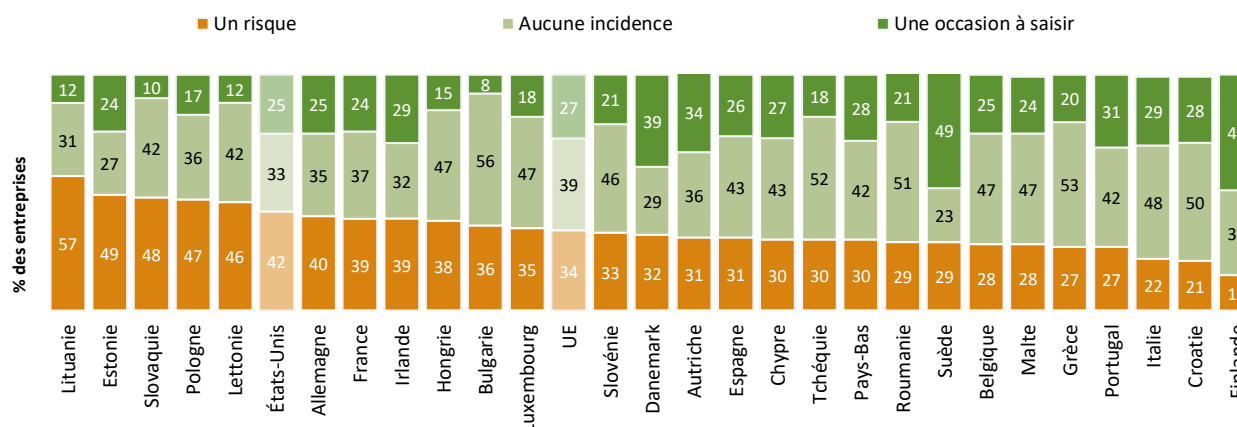
Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. S'agissant de votre entreprise, selon vous, quelles seront les incidences de cette transition vers des normes et réglementations climatiques plus strictes, pour votre entreprise, au cours des cinq prochaines années ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Risques associés à la transition vers une économie neutre en carbone au cours des cinq prochaines années, par pays

Tandis que les entreprises suédoises et finlandaises sont les plus enclines à voir des occasions à saisir dans la transition vers une économie neutre en carbone, plus de la moitié des entreprises lituaniennes estiment que cette transition représente un risque.



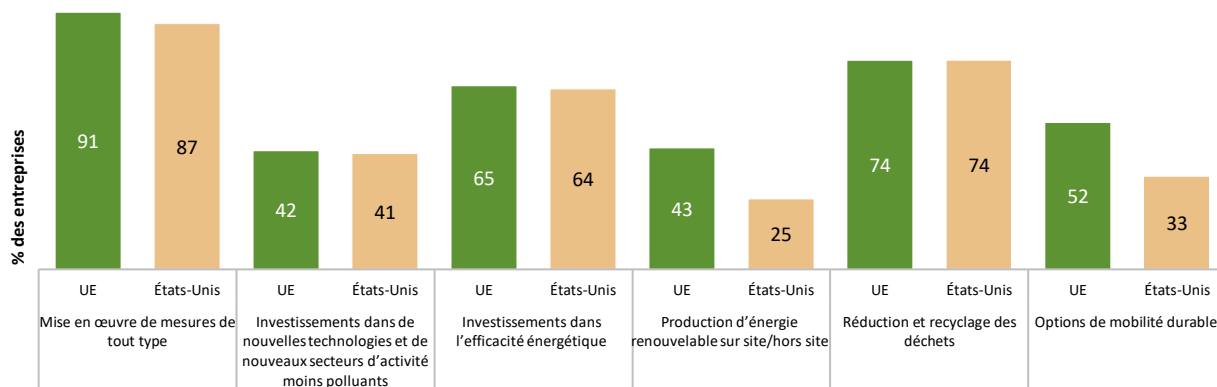
Q. S'agissant de votre entreprise, selon vous, quelles seront les incidences de cette transition vers des normes et réglementations climatiques plus strictes, pour votre entreprise, au cours des cinq prochaines années ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

Mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre

Environ 90 % des entreprises de l'UE et des États-Unis ont pris des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'investissement dans la réduction et le recyclage des déchets ainsi que l'efficacité énergétique est une stratégie clé adoptée par les entreprises des deux régions. Les entreprises sont plus susceptibles dans l'UE qu'aux États-Unis d'avoir investi dans des moyens de transport durables et de production d'énergie d'origine renouvelable ou d'avoir mis en œuvre de telles solutions.

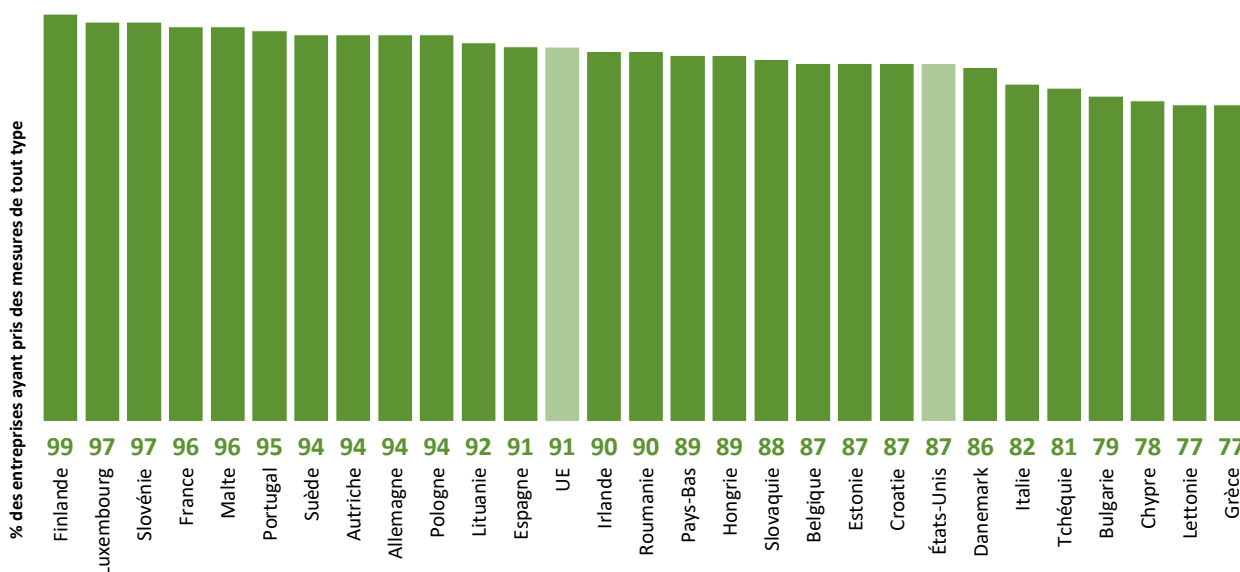


Q. Votre entreprise a-t-elle investi dans l'une ou plusieurs des mesures suivantes ou a-t-elle mis en œuvre l'une ou plusieurs d'entre elles afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre – Mesures de tout type, par pays

Alors que la Finlande fait preuve d'un engagement ferme à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la quasi-totalité des entreprises de ce pays ayant pris des mesures pour réduire leurs émissions, la Grèce et la Lettonie ont moins progressé dans ce domaine.



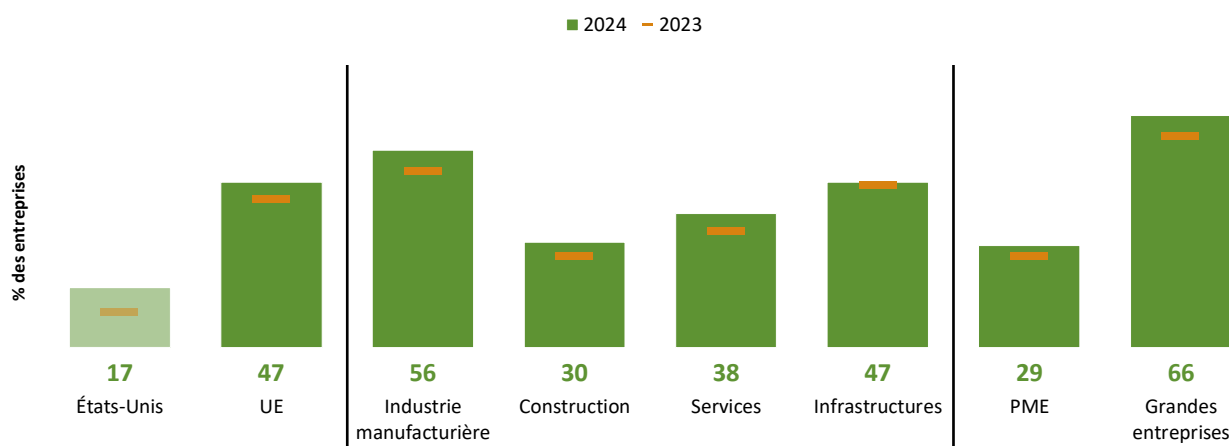
Q. Votre entreprise a-t-elle investi dans l'une ou plusieurs des mesures suivantes ou a-t-elle mis en œuvre l'une ou plusieurs d'entre elles afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

Objectifs des entreprises pour leurs propres émissions de gaz à effet de serre

Les entreprises de l'UE se distinguent en matière d'objectifs d'émissions : près de la moitié (47 %) procèdent à la définition et au suivi d'objectifs pour leurs émissions de gaz à effet de serre, contre 17 % aux États-Unis. Les grandes entreprises sont nettement plus susceptibles de s'être fixé des objectifs que les PME.



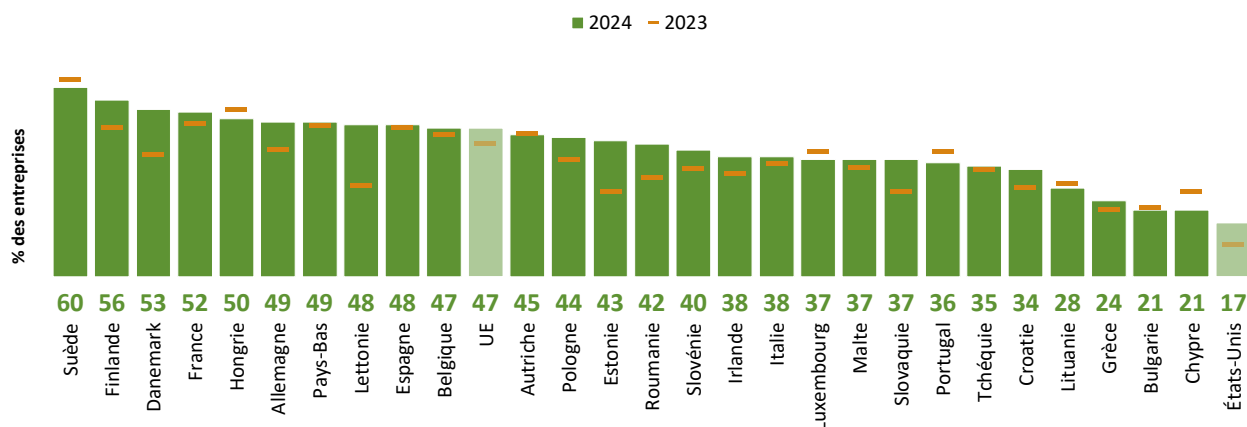
Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Est-ce que votre entreprise fixe et suit des objectifs relatifs à ses propres émissions de gaz à effet de serre ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre, par pays

Les entreprises de Suède se classent en tête, 60 % d'entre elles procédant à la définition et au suivi d'objectifs pour les émissions de gaz à effet de serre.



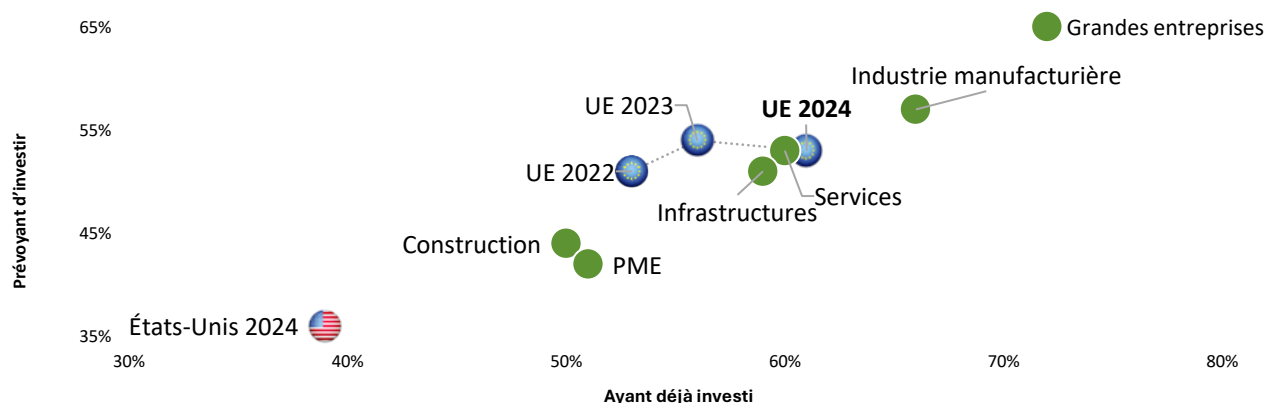
Q. Est-ce que votre entreprise fixe et suit des objectifs relatifs à ses propres émissions de gaz à effet de serre ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

Investissements visant à remédier aux effets des changements climatiques

Les entreprises de l'UE conservent leur avance par rapport à celles des États-Unis pour ce qui est des investissements visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone. Cette approche volontariste se reflète dans la proportion plus élevée d'entreprises de l'UE qui ont déjà effectué des investissements de ce type et qui prévoient d'en effectuer à l'avenir.



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

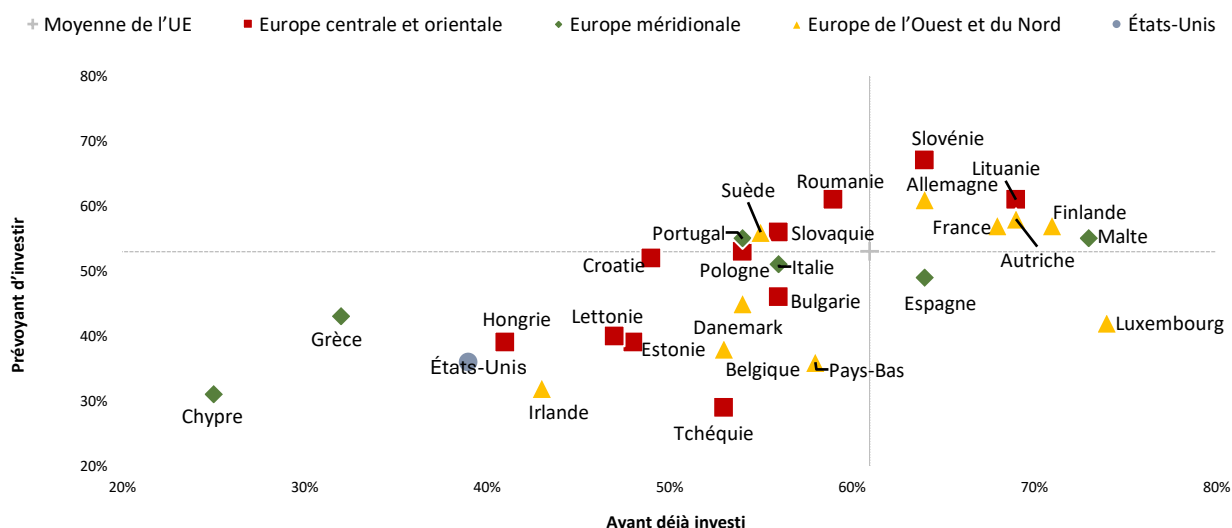
Q. Laquelle des propositions suivantes s'applique à votre entreprise en ce qui concerne les investissements visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone ?

a) L'entreprise avait déjà effectué des investissements de ce type avant cette année ; b) l'entreprise effectue des investissements de ce type cette année ; c) l'entreprise entend effectuer des investissements de ce type au cours des trois prochaines années ; d) l'entreprise ne prévoit aucun investissement de ce type au cours des trois prochaines années.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Investissements visant à remédier aux effets des changements climatiques, par pays

La Slovaquie, l'Allemagne, la Lituanie, la France, l'Autriche, la Finlande et Malte présentent les proportions les plus élevées s'agissant des investissements effectués ainsi que des investissements prévus afin de remédier aux effets des changements climatiques et de réduire les émissions de carbone. En revanche, Chypre accuse un retard considérable, avec la proportion la plus faible d'entreprises ayant investi ou prévoyant d'investir dans l'action en faveur du climat.



Le point d'intersection des deux axes correspond à la moyenne de l'UE pour l'enquête EIBIS 2024.

Q. Laquelle des propositions suivantes s'applique à votre entreprise en ce qui concerne les investissements visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone ?

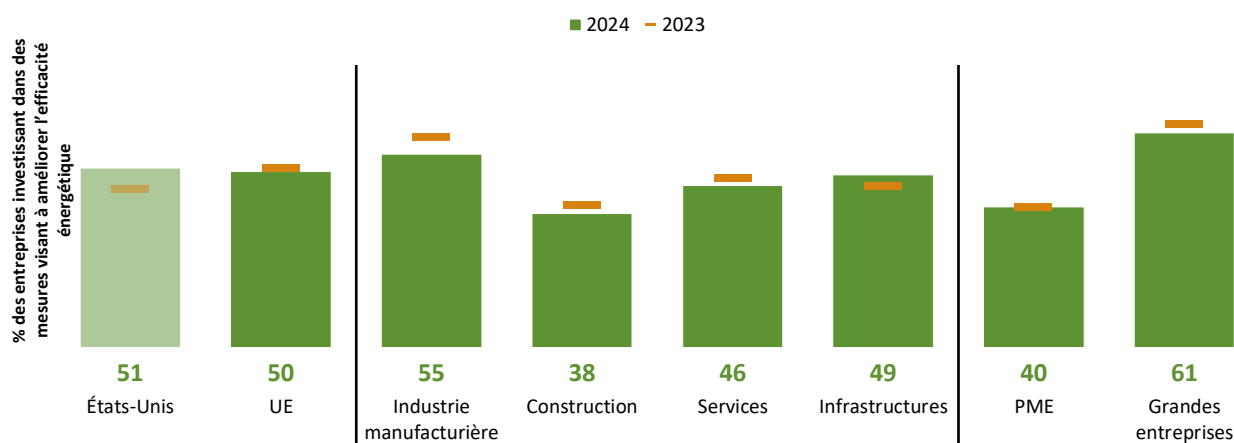
a) L'entreprise avait déjà effectué des investissements de ce type avant cette année ; b) l'entreprise effectue des investissements de ce type cette année ; c) l'entreprise entend effectuer des investissements de ce type au cours des trois prochaines années ; d) l'entreprise ne prévoit aucun investissement de ce type au cours des trois prochaines années.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

Proportion des entreprises investissant dans des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique

Environ la moitié des entreprises, tant dans l'Union européenne qu'aux États-Unis, déclarent avoir investi dans l'efficacité énergétique en 2023, comme indiqué dans l'enquête EIBIS 2024. Dans l'UE, c'est dans la catégorie des grandes entreprises et dans l'industrie manufacturière que la proportion est la plus élevée.



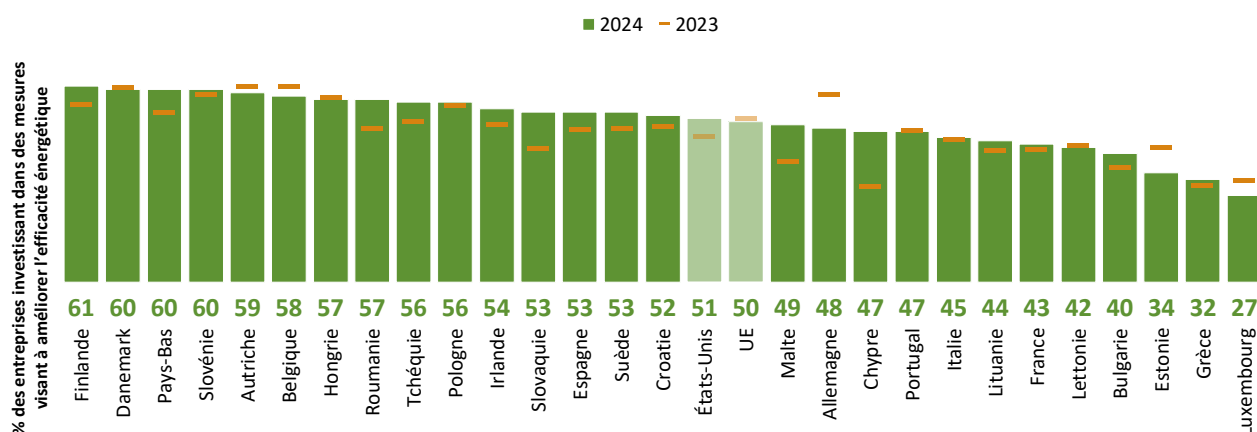
Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE. Indicateur dérivé basé sur le nombre d'entreprises ayant déclaré un pourcentage supérieur à 0 % pour le montant qu'elles ont investi au cours du dernier exercice financier pour améliorer l'efficacité énergétique.

Q. Quelle est la proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises.

Proportion des entreprises investissant dans des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique, par pays

Des différences importantes existent entre les pays de l'UE en ce qui concerne les investissements destinés à améliorer l'efficacité énergétique. En Finlande, au Danemark, aux Pays-Bas et en Slovaquie, environ six entreprises sur dix ont investi dans l'amélioration de l'efficacité énergétique en 2023.



Remarque : indicateur dérivé basé sur le nombre d'entreprises ayant déclaré un pourcentage supérieur à 0 % pour le montant qu'elles ont investi au cours du dernier exercice financier pour améliorer l'efficacité énergétique.

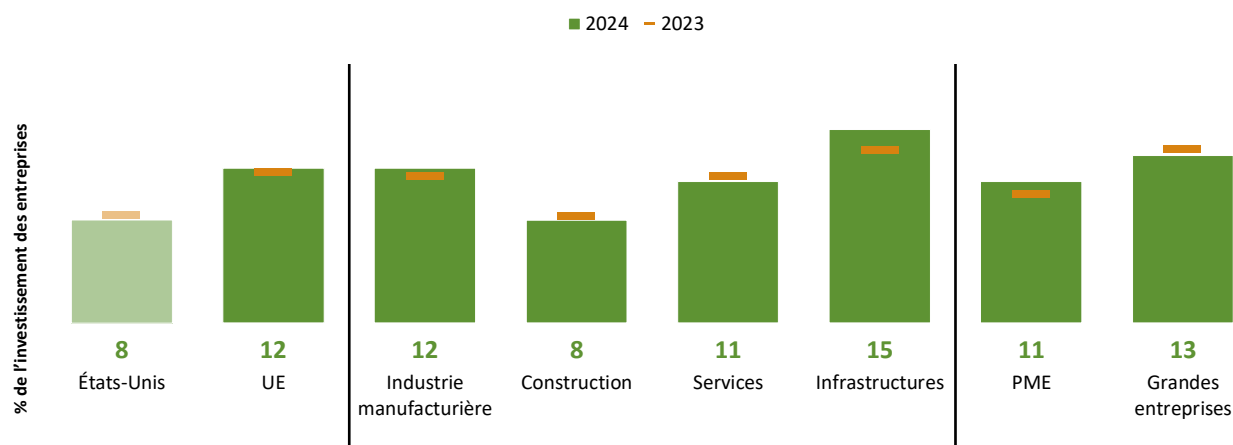
Q. Quelle est la proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises.

Changements climatiques et efficacité énergétique

Proportion des investissements consacrée à des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique

Dans l'ensemble de l'UE, 12 % du total de l'investissement ont été consacrés à l'amélioration de l'efficacité énergétique en 2023. Ce résultat est similaire à celui obtenu l'année dernière dans l'enquête EIBIS 2023, et à celui des entreprises américaines.



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Quelle est la proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Proportion des investissements consacrée à des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique, par pays

La Hongrie et la Slovaquie présentaient la proportion la plus élevée d'investissements consacrés à l'amélioration de l'efficacité énergétique en 2023, et la Tchéquie, le Luxembourg et la Belgique la part la plus faible.



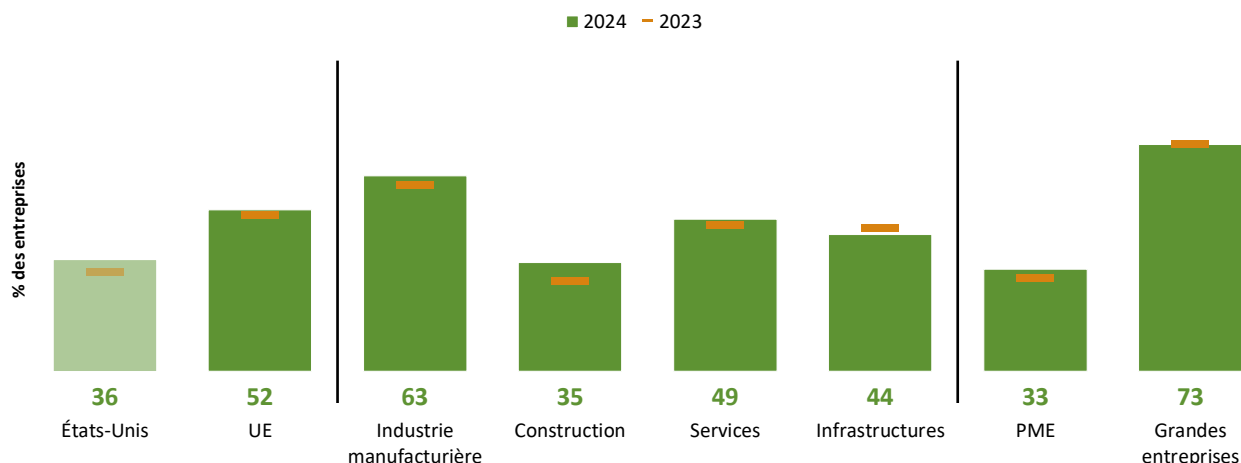
Q. Quelle est la proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques et efficacité énergétique

Audits énergétiques

Plus de la moitié des entreprises de l'UE ont réalisé des audits énergétiques au cours des trois dernières années, contre 36 % aux États-Unis. Dans l'industrie manufacturière et parmi les grandes entreprises, la majorité des entreprises de l'UE ont réalisé des audits énergétiques.



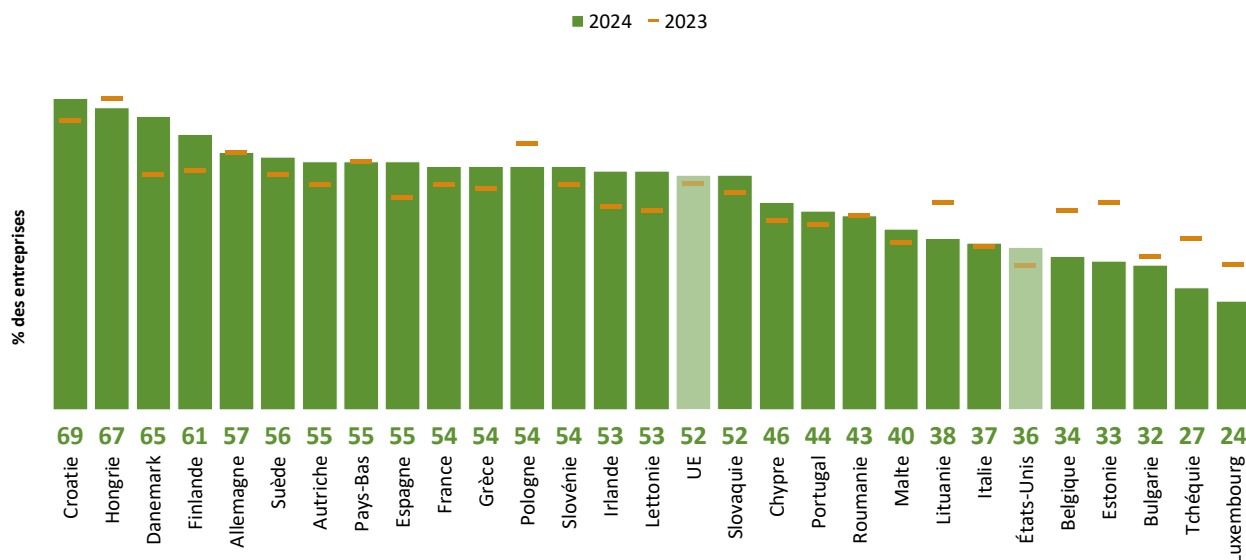
Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Votre entreprise a-t-elle réalisé un audit énergétique au cours des trois dernières années ? Cela signifie qu'une évaluation des besoins et de l'efficacité énergétiques du ou des bâtiments de votre entreprise a été effectuée.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Audits énergétiques, par pays

La Croatie, la Hongrie et le Danemark se distinguent pour la réalisation d'audits énergétiques : au moins deux tiers des entreprises de ces pays ont réalisé un tel audit au cours des trois dernières années. En revanche, seulement un quart environ des entreprises ont entrepris de telles évaluations en Tchéquie et au Luxembourg.



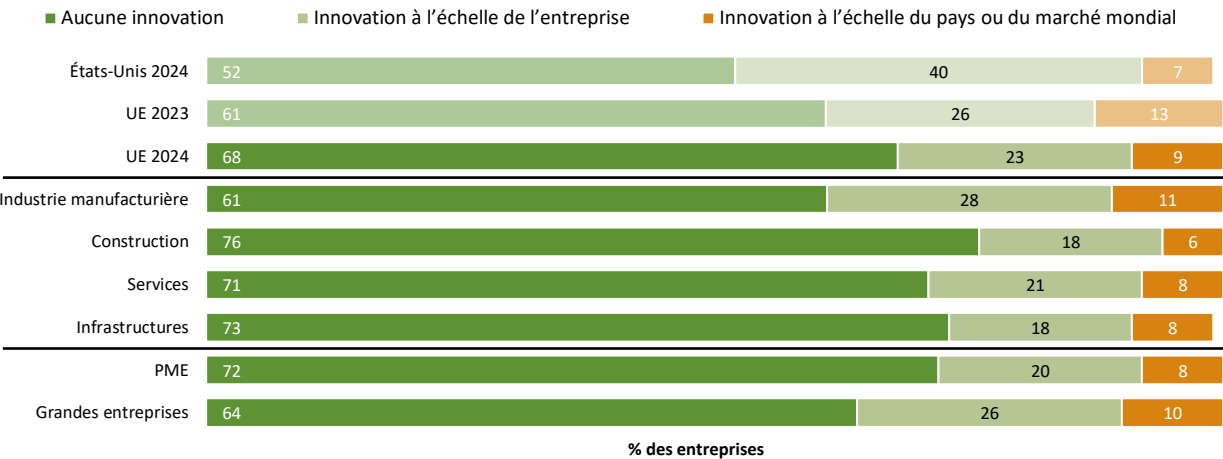
Q. Votre entreprise a-t-elle réalisé un audit énergétique au cours des trois dernières années ? Cela signifie qu'une évaluation des besoins et de l'efficacité énergétiques du ou des bâtiments de votre entreprise a été effectuée.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Activités d'innovation

Activités d'innovation

Environ 32 % des entreprises de l'UE ont fait état d'activités d'innovation pour 2023. Au sein de l'Union européenne, les grandes entreprises et celles de l'industrie manufacturière sont celles qui innovent le plus. Le secteur de la construction est à la traîne, 24 % des entreprises mettant de nouveaux produits, procédés ou services sur le marché.



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

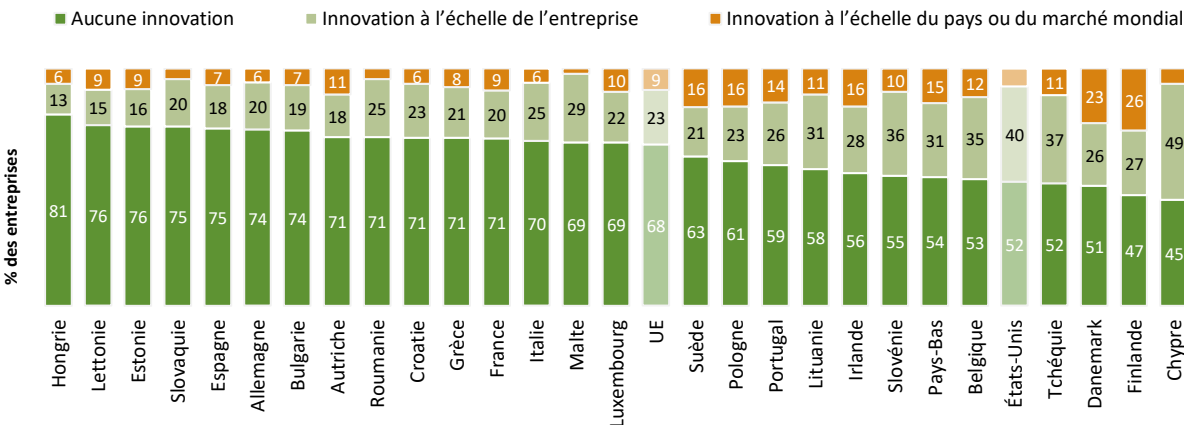
Q. Quelle proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Activités d'innovation, par pays

Le Danemark et la Finlande présentent la proportion la plus grande d'entreprises proposant des innovations sans équivalent dans le pays ou sur le marché mondial.



Q. Quelle proportion du total de l'investissement effectué au cours du dernier exercice financier était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

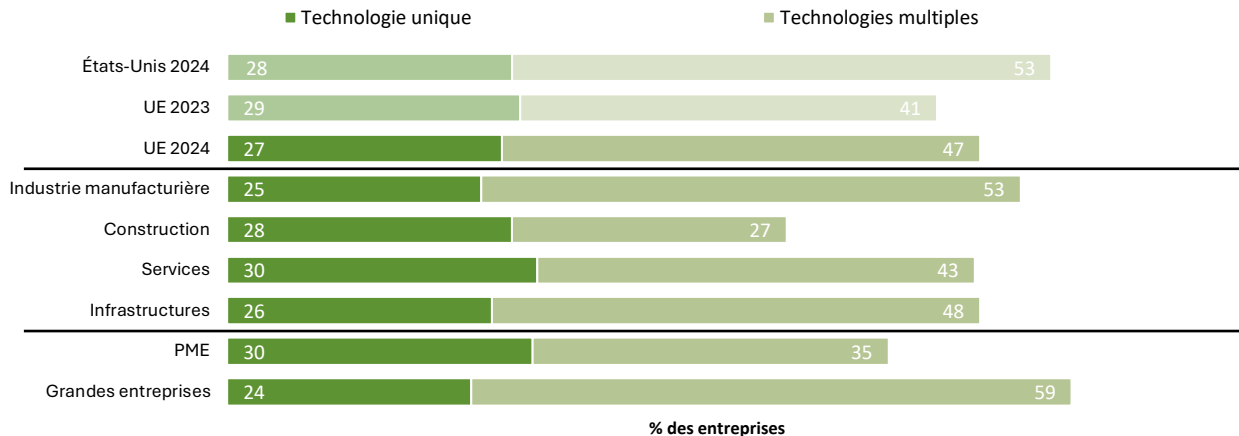
Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Activités d'innovation

Utilisation des technologies numériques de pointe

Si la plupart des entreprises américaines et européennes utilisent des technologies numériques, celles établies aux États-Unis sont les plus enclines à le faire (81 %, contre 74 % dans l'UE). Dans l'Union européenne, les grandes entreprises affichent les taux d'adoption de solutions numériques les plus élevés, tandis que c'est dans le secteur de la construction qu'ils sont les plus faibles.



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

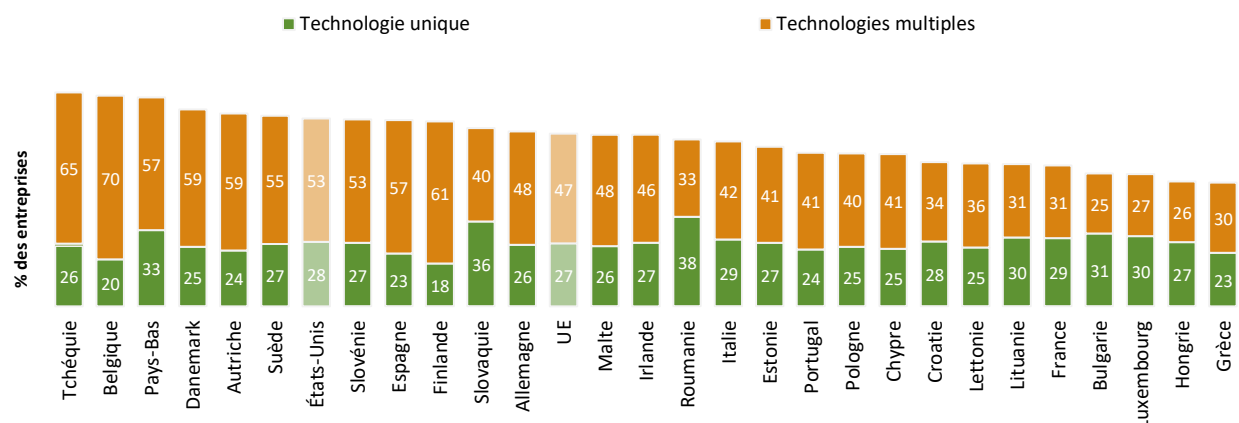
Q. Dans quelle mesure, le cas échéant, chacune des technologies numériques suivantes est-elle utilisée dans votre entreprise ? Veuillez indiquer si vous n'utilisez pas la technologie en question au sein de votre entreprise.

Les proportions indiquées regroupent les entreprises ayant répondu avoir utilisé la technologie en question, l'avoir utilisée dans certaines parties de l'activité ou avoir toute leur activité organisée autour de cette technologie. La réponse « technologie unique » renvoie aux entreprises qui ont utilisé une seule des technologies sur lesquelles elles ont été interrogées. La réponse « technologies multiples » renvoie aux entreprises qui ont utilisé plus d'une des technologies sur lesquelles elles ont été interrogées.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Utilisation des technologies numériques, par pays

La Tchéquie, la Belgique et les Pays-Bas présentent les taux d'adoption des technologies numériques les plus élevés parmi les pays de l'UE, tandis que la Hongrie et la Grèce affichent les taux les plus bas.



Q. Dans quelle mesure, le cas échéant, chacune des technologies numériques suivantes est-elle utilisée dans votre entreprise ? Veuillez indiquer si vous n'utilisez pas la technologie en question au sein de votre entreprise.

Les proportions indiquées regroupent les entreprises ayant répondu avoir utilisé la technologie en question, l'avoir utilisée dans certaines parties de l'activité ou avoir toute leur activité organisée autour de cette technologie.

La réponse « technologie unique » renvoie aux entreprises qui ont utilisé une seule des technologies sur lesquelles elles ont été interrogées. La réponse « technologies multiples » renvoie aux entreprises qui ont utilisé plus d'une des technologies sur lesquelles elles ont été interrogées.

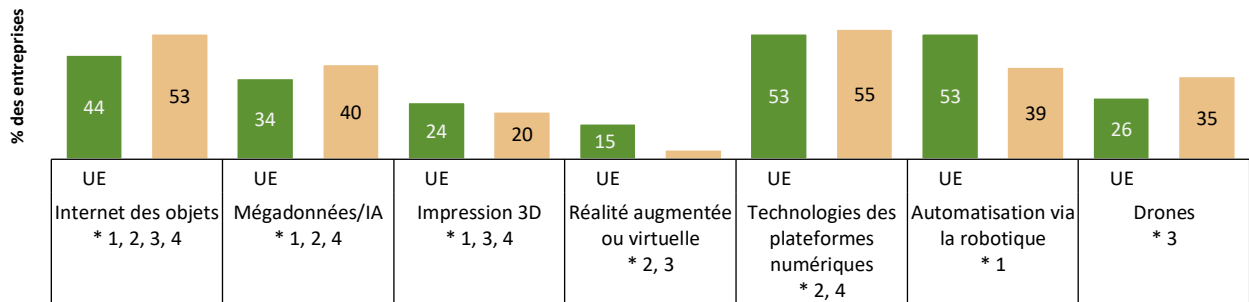
Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Activités d'innovation

Utilisation des technologies numériques de pointe

Les taux d'adoption de la plupart des technologies numériques sont comparables dans les grandes lignes dans l'Union européenne et aux États-Unis, mais on observe toutefois des différences en ce qui concerne l'utilisation de la réalité augmentée ou virtuelle (15 % dans l'UE contre 4 % aux États-Unis) et l'utilisation des drones (35 % aux États-Unis contre 26 % dans l'UE).

En fonction des secteurs, les questions n'ont pas porté sur les mêmes technologies.



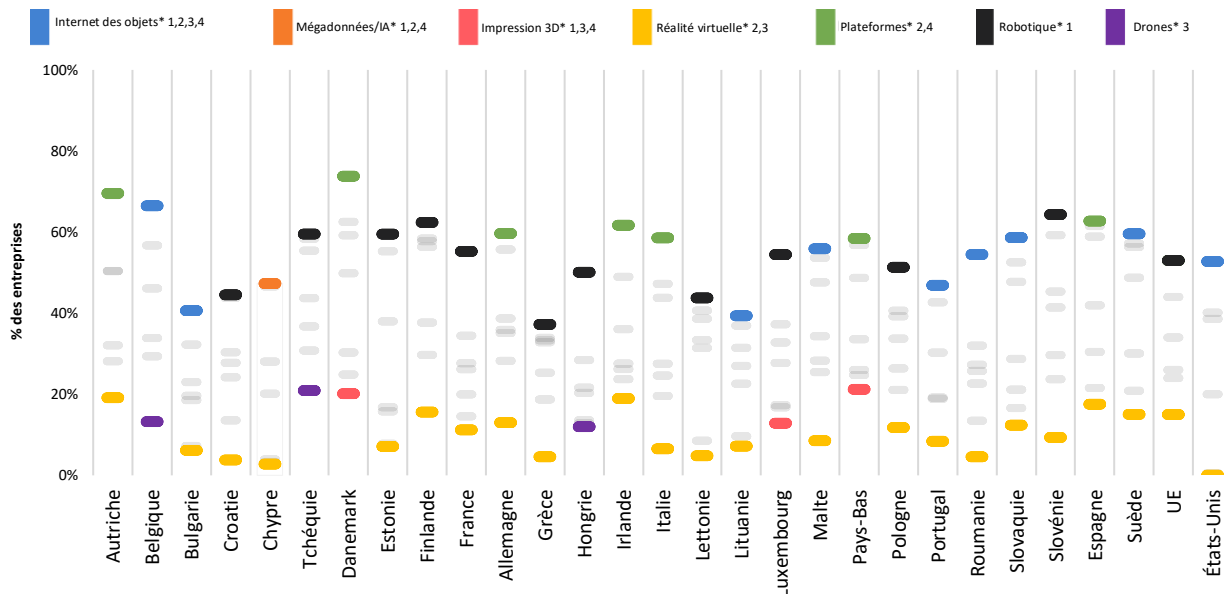
Secteur : 1 = question posée aux entreprises manufacturières, 2 = question posée aux entreprises du secteur des services, 3 = question posée aux entreprises du secteur de la construction, 4 = question posée aux entreprises du secteur des infrastructures

Q. Dans quelle mesure, le cas échéant, chacune des technologies numériques suivantes est-elle utilisée dans votre entreprise ? Si vous n'utilisez pas la technologie en question au sein de votre entreprise, veuillez également l'indiquer.

Les proportions indiquées regroupent les entreprises ayant répondu avoir mis en œuvre la technologie en question dans certaines parties de l'activité ou avoir toute leur activité organisée autour de cette technologie.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Utilisation des technologies numériques, par pays



Secteur : 1 = question posée aux entreprises manufacturières, 2 = question posée aux entreprises du secteur des services, 3 = question posée aux entreprises du secteur de la construction, 4 = question posée aux entreprises du secteur des infrastructures

Q. Dans quelle mesure, le cas échéant, chacune des technologies numériques suivantes est-elle utilisée dans votre entreprise ? Si vous n'utilisez pas la technologie en question au sein de votre entreprise, veuillez également l'indiquer.

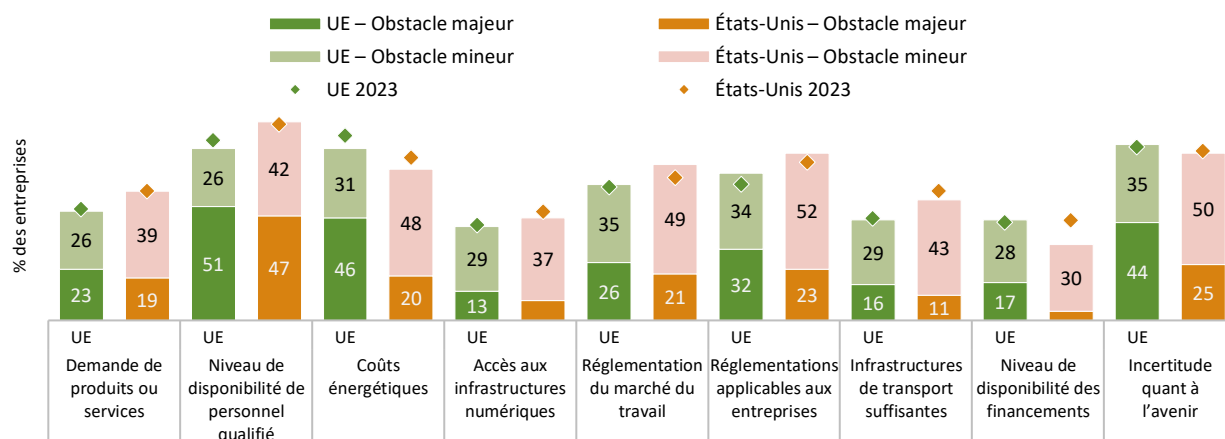
Les proportions indiquées regroupent les entreprises ayant répondu avoir mis en œuvre la technologie en question dans certaines parties de l'activité ou avoir toute leur activité organisée autour de cette technologie.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Obstacles à l'investissement

Obstacles à l'investissement

Le climat des affaires reste une source d'inquiétude pour les entreprises de l'Union européenne et des États-Unis, sans amélioration notable ces dernières années. Le niveau de disponibilité de personnel possédant les compétences adéquates et l'incertitude quant à l'avenir constituent des préoccupations essentielles. Les coûts énergétiques restent un obstacle majeur pour 46 % des entreprises de l'UE, soit une part beaucoup plus élevée qu'aux États-Unis. Les entreprises de l'UE sont également plus enclines que les celles des États-Unis à percevoir les réglementations applicables aux entreprises et le manque de financements comme des obstacles majeurs.

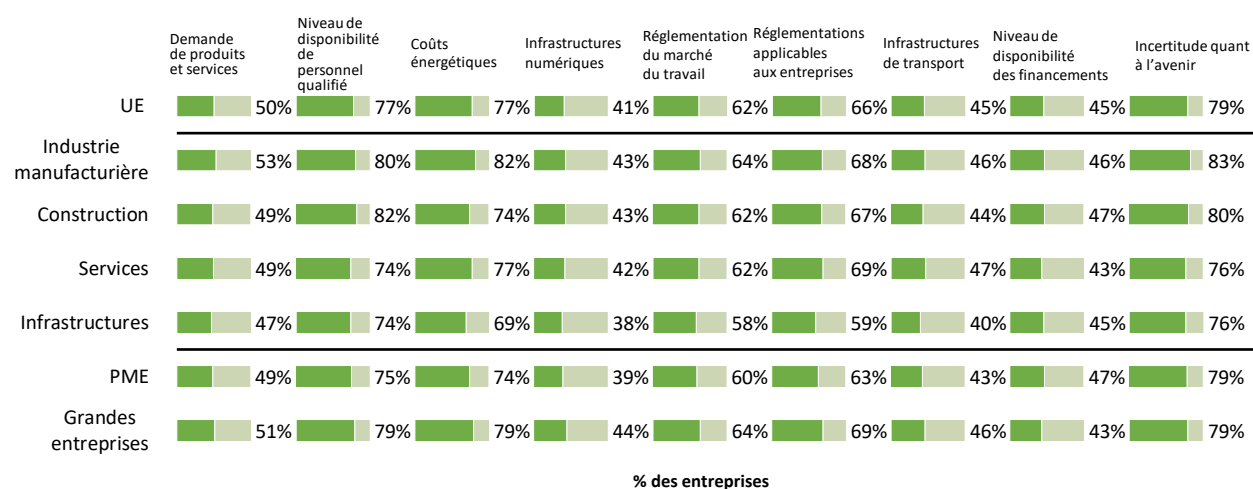


Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou pas du tout un obstacle ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont répondu que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Obstacles à l'investissement, par secteur et par catégorie d'entreprises

Les grandes entreprises ont davantage tendance que les PME à avoir une perception négative des coûts énergétiques et des réglementations applicables aux entreprises. Le niveau de disponibilité de personnel qualifié est une préoccupation majeure, en particulier dans l'industrie manufacturière et dans le secteur de la construction. Les coûts énergétiques constituent également un obstacle de taille, en particulier dans l'industrie manufacturière.



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou pas du tout un obstacle ?

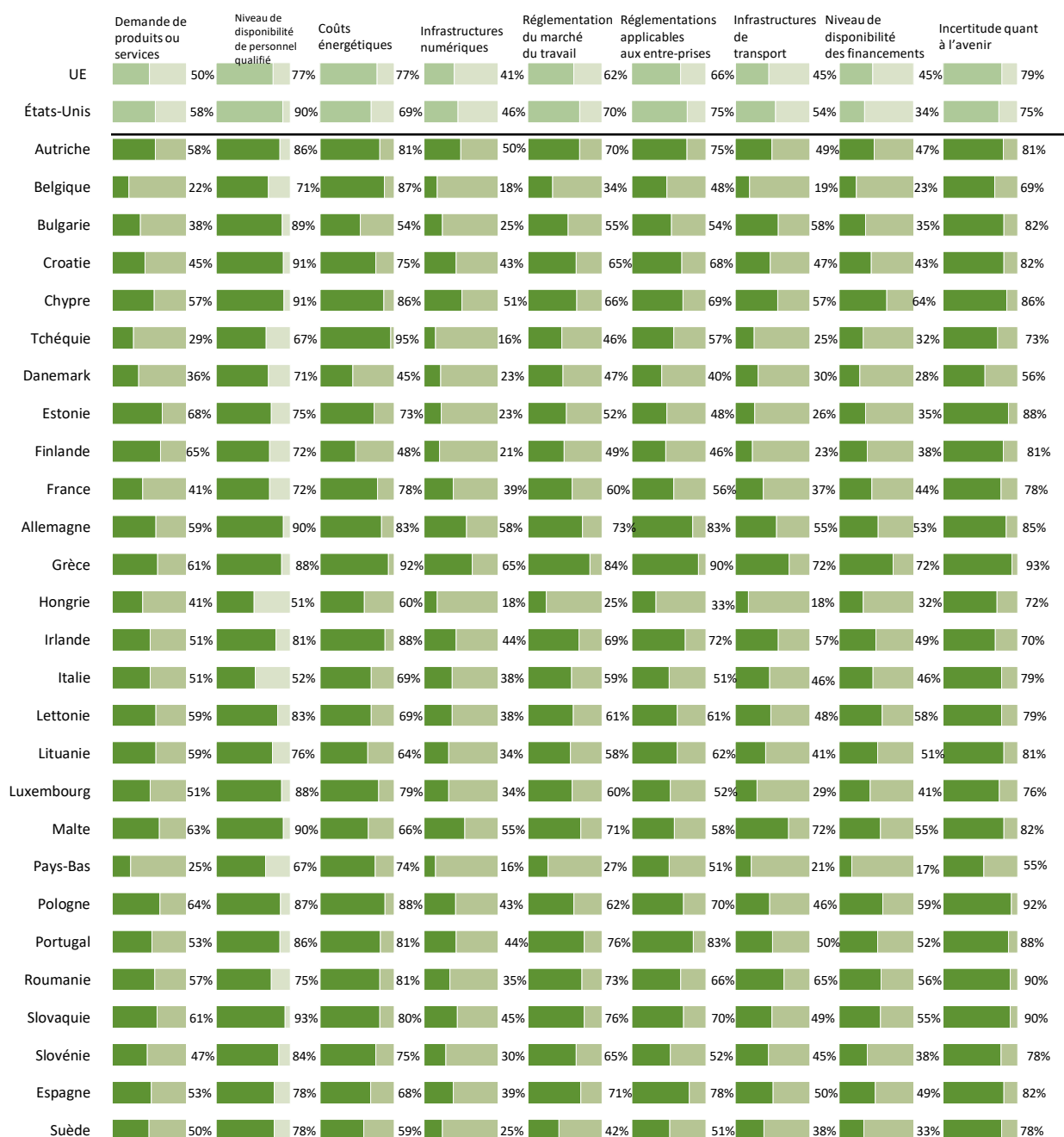
Les proportions indiquées regroupent les entreprises ayant répondu que l'élément en question représentait un obstacle mineur ou un obstacle majeur.

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont répondu que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Obstacles à l'investissement

Obstacles à l'investissement, par pays

Le manque de personnel qualifié constitue un obstacle à l'investissement dans tous les États membres de l'UE, avec quelques différences d'un pays à l'autre. Les coûts énergétiques représentent également un obstacle majeur, en particulier en Belgique, en Irlande, en Pologne et en Tchéquie. L'incertitude quant à l'avenir est un autre obstacle majeur dans la plupart des pays, et tout particulièrement en Grèce, en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie.



Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou pas du tout un obstacle ?

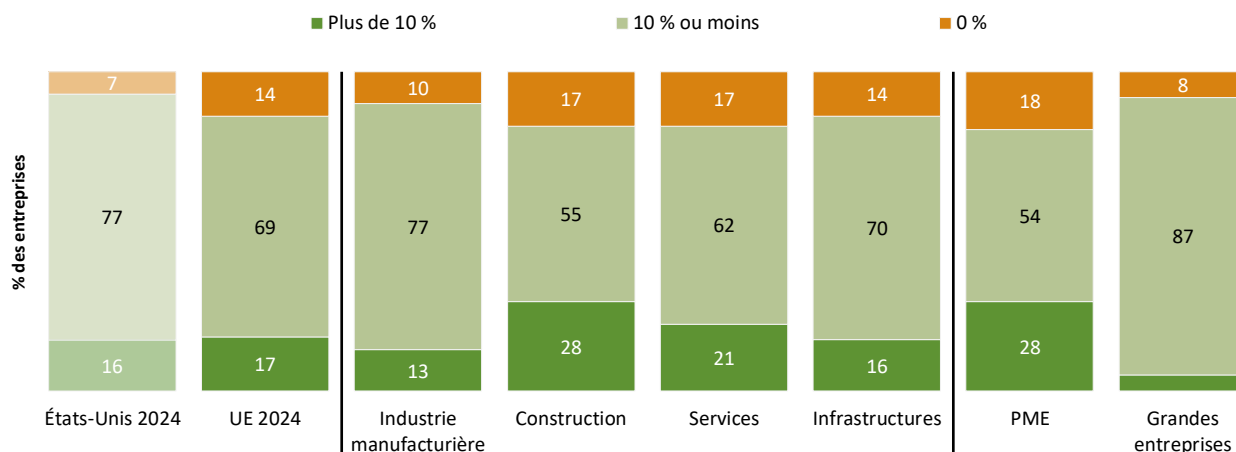
Les proportions indiquées regroupent les entreprises ayant répondu que l'élément en question représentait un obstacle mineur ou un obstacle majeur.

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont répondu que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Poursuivre l'allègement de la charge réglementaire et le renforcement du marché unique

Proportion des entreprises selon le pourcentage des personnes employées pour assurer la conformité avec les exigences réglementaires

Environ 86 % des entreprises de l'UE emploient du personnel qui a pour tâche de veiller à la conformité réglementaire. La charge réglementaire est particulièrement lourde pour les PME, compte tenu de leur taille. Pour 28 % des PME de l'UE, plus de 10 % des effectifs se consacrent à l'évaluation et au respect des exigences réglementaires. Le secteur de la construction a tendance à avoir une plus grande proportion d'entreprises dont plus de 10 % des employés ont pour tâche d'évaluer les normes et les exigences réglementaires et d'en assurer le respect.



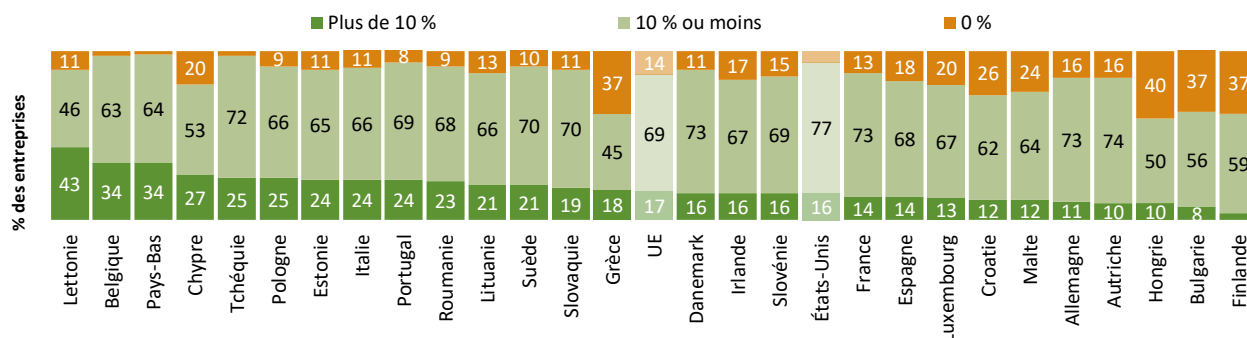
Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Combien de personnes votre entreprise emploie-t-elle pour évaluer les normes et les exigences réglementaires obligatoires ou facultatives, en assurer le respect et satisfaire aux obligations de déclaration en la matière ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Proportion des entreprises selon le pourcentage des personnes employées pour assurer la conformité avec les exigences réglementaires, par pays

La proportion des entreprises employant une part relativement importante de personnes chargées d'évaluer les normes et les exigences réglementaires et d'en assurer le respect est la plus élevée aux Pays-Bas, en Belgique et en Lettonie : dans ces pays, plus de 30 % des entreprises consacrent plus de 10 % de leurs effectifs à la conformité réglementaire, contre 4 % seulement en Finlande.



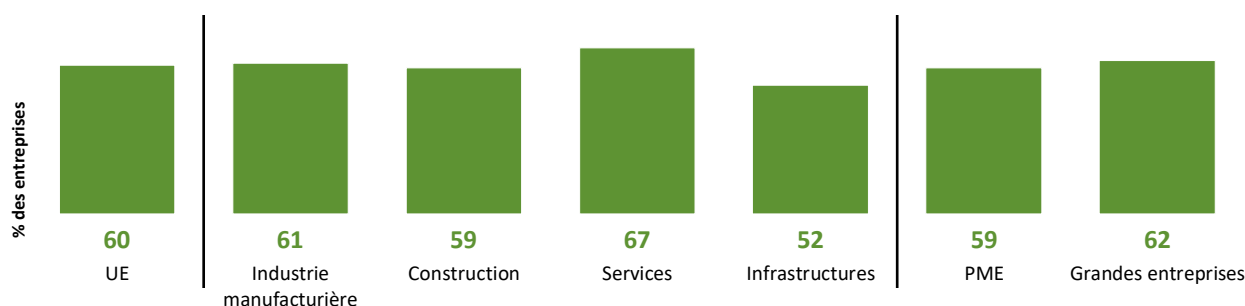
Q. Combien de personnes votre entreprise emploie-t-elle pour évaluer les normes et les exigences réglementaires obligatoires ou facultatives, en assurer le respect et satisfaire aux obligations de déclaration en la matière ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Poursuivre l'allègement de la charge réglementaire et le renforcement du marché unique

Produit ou service principal soumis à des normes et des exigences qui diffèrent d'un pays à l'autre

L'enquête mesure la fragmentation du marché unique de l'UE. Les entreprises ont été invitées à indiquer si leur produit principal est soumis à des exigences, des normes ou des règles de protection des consommateurs qui diffèrent d'un pays de l'UE à l'autre. La majorité (60 %) des entreprises exportatrices de l'UE déclarent devoir se conformer à des normes et à des règles de protection des consommateurs différentes d'un pays de l'UE à l'autre.



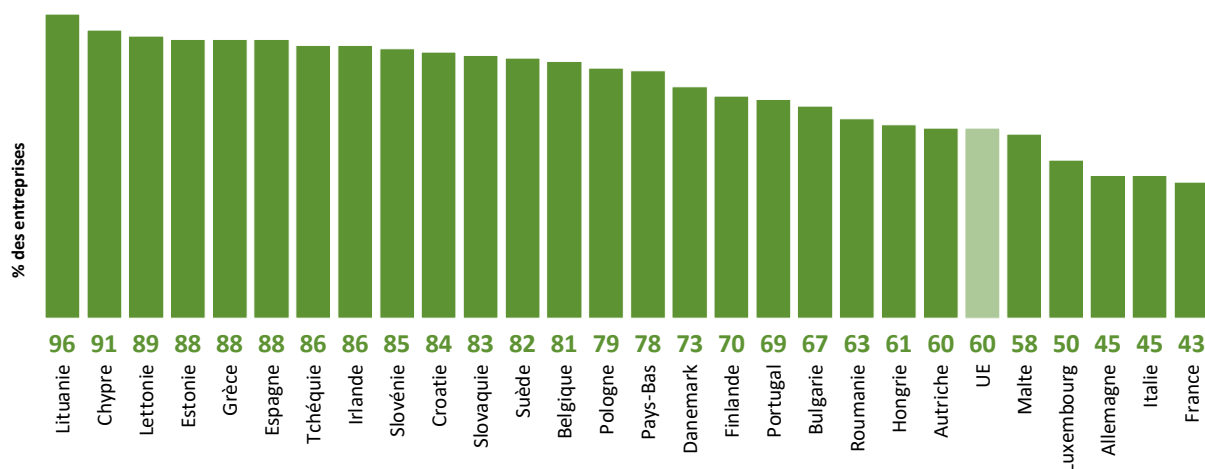
Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Votre produit ou service principal doit-il satisfaire à des exigences réglementaires, des normes ou des règles de protection des consommateurs qui diffèrent entre les États membres de l'UE ?

Échantillon : toutes les entreprises qui exportent (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Produit ou service principal soumis à des normes et des exigences qui diffèrent d'un pays à l'autre, par pays

Certaines différences existent au sein de l'Union européenne, les entreprises lituaniennes étant les plus exposées aux difficultés à se conformer aux diverses exigences réglementaires. Les entreprises allemandes, italiennes et françaises se situent à l'autre bout du spectre.



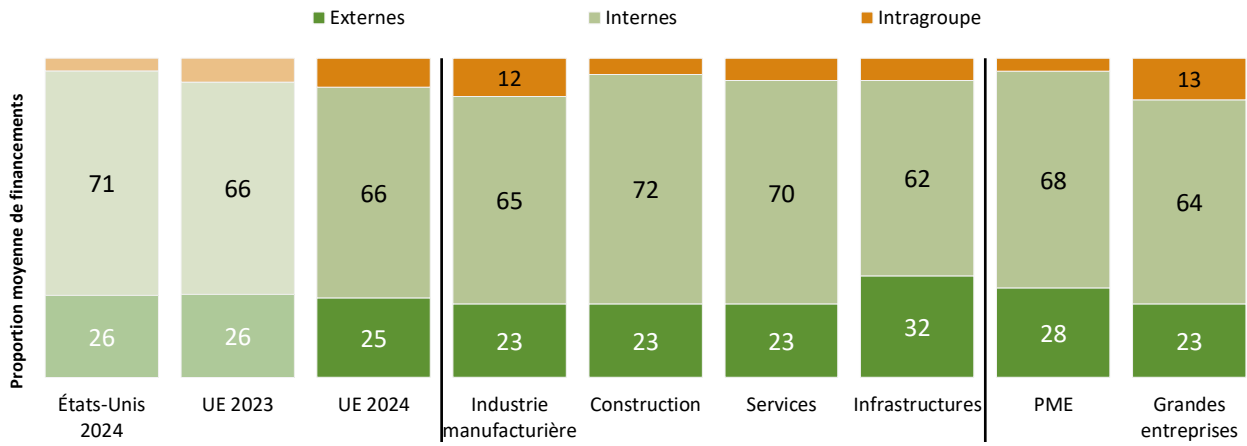
Q. Votre produit ou service principal doit-il satisfaire à des exigences réglementaires, des normes ou des règles de protection des consommateurs qui diffèrent entre les États membres de l'UE ?

Échantillon : toutes les entreprises qui exportent (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement

Sources du financement de l'investissement

La majorité des investissements déployés dans l'Union européenne comme aux États-Unis au cours du dernier exercice ont été financés par des ressources internes. La proportion moyenne des financements au moyen d'opérations intragroupe est plus élevée pour les entreprises de l'UE (9 %) que pour celles des États-Unis (4 %).

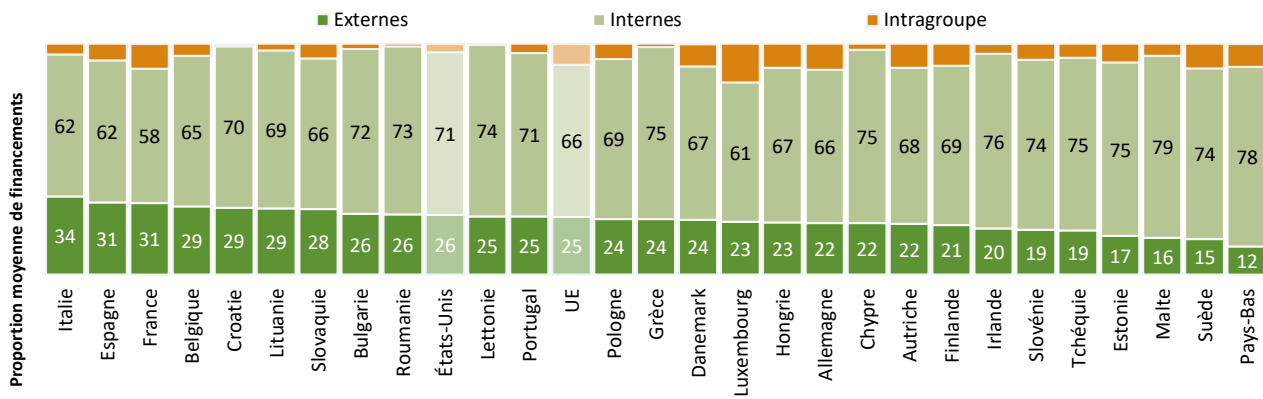


Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Quelle est approximativement la proportion de votre investissement au cours du dernier exercice financée par chacune des sources suivantes ?
Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Sources du financement de l'investissement, par pays

Dans l'ensemble des pays de l'UE, la majorité des investissements ont été financés par des ressources internes. La France présente la proportion la plus faible d'investissements financés en interne, et le Luxembourg la proportion la plus grande d'investissements financés par des opérations intragroupe.

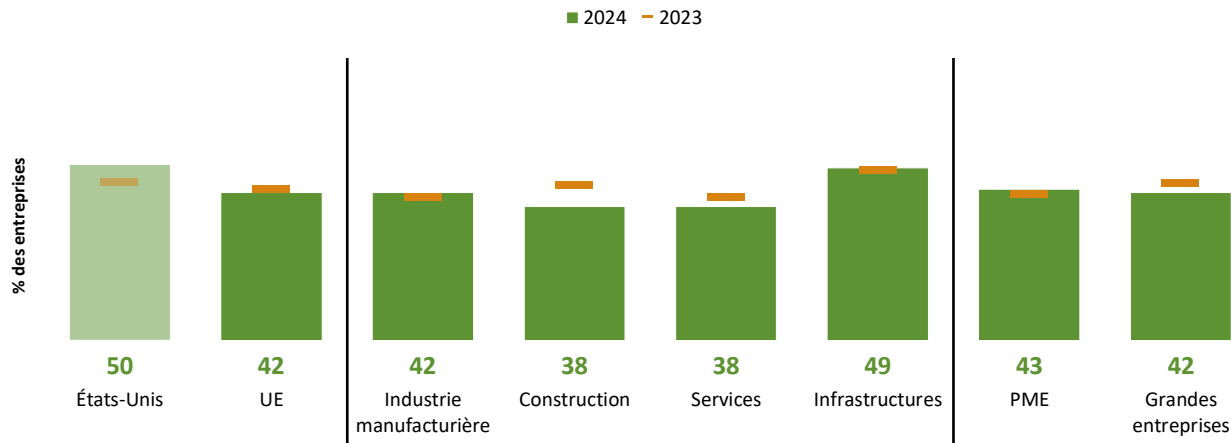


Q. Quelle est approximativement la proportion de votre investissement au cours du dernier exercice financée par chacune des sources suivantes ?
Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement externe

Recours à des financements externes

Environ 42 % des entreprises de l'UE ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice. La proportion des entreprises s'appuyant sur des financements externes pour leurs investissements est légèrement plus faible dans l'UE qu'aux États-Unis.

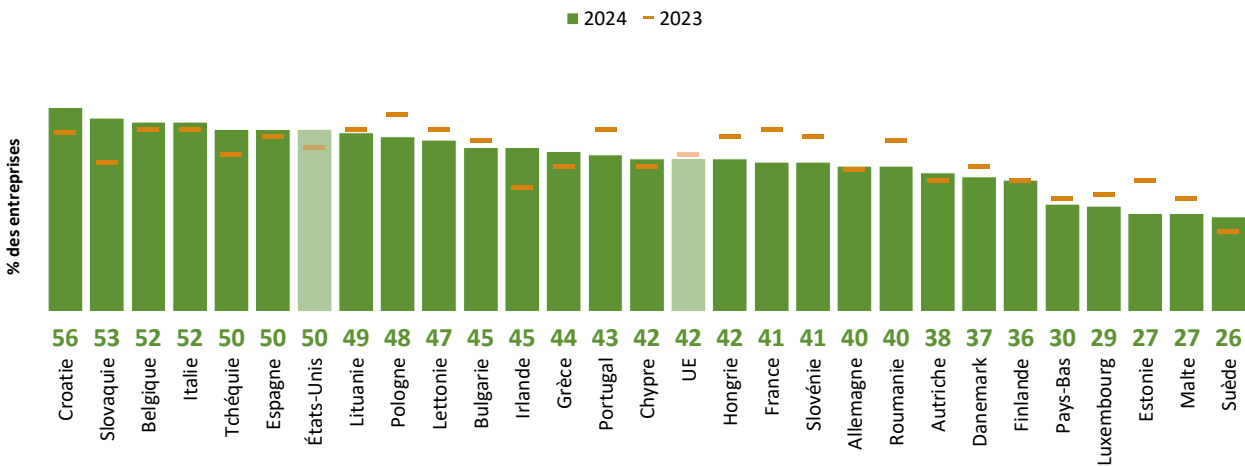


Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Quelle est approximativement la proportion de votre investissement au cours du dernier exercice financée par chacune des sources suivantes ?
Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Recours à des financements externes, par pays

En matière de financement externe, la Croatie, la Slovaquie, la Belgique et l'Italie se distinguent par la proportion la plus élevée d'entreprises ayant eu recours à cette source de financement. En revanche, la Suède présente le niveau le plus bas de recours à des ressources externes pour l'investissement.

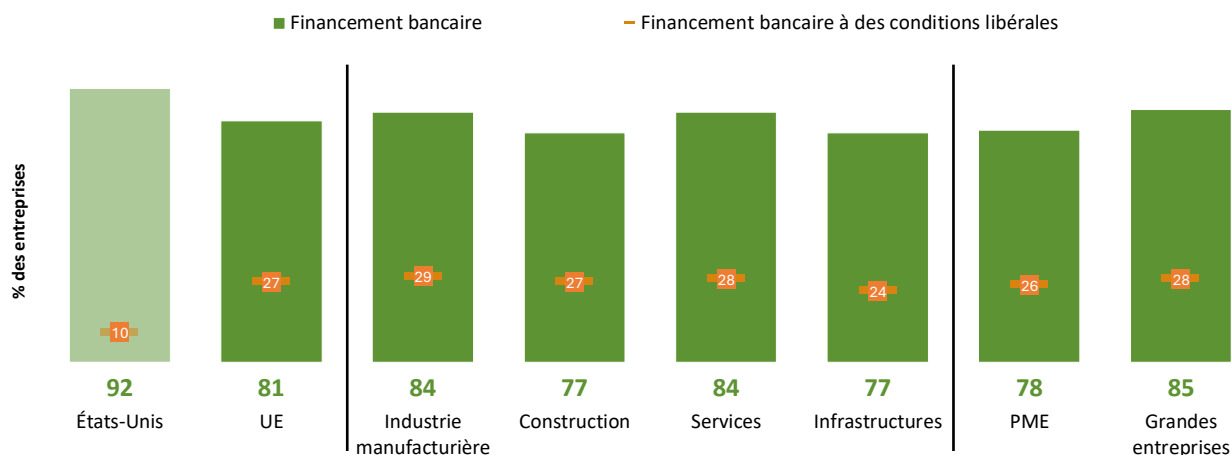


Q. Quelle est approximativement la proportion de votre investissement au cours du dernier exercice financée par chacune des sources suivantes ?
Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement externe

Recours à des financements bancaires et des financements bancaires à des conditions libérables

La majorité des entreprises de l'UE qui s'appuient sur des financements externes citent le financement bancaire comme la principale source de financement externe. Par rapport aux entreprises américaines, les entreprises de l'UE sont plus susceptibles d'avoir eu accès à des prêts bancaires à des conditions libérales (prêts bonifiés ou prêts assortis de délais de remboursement plus longs, notamment).



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

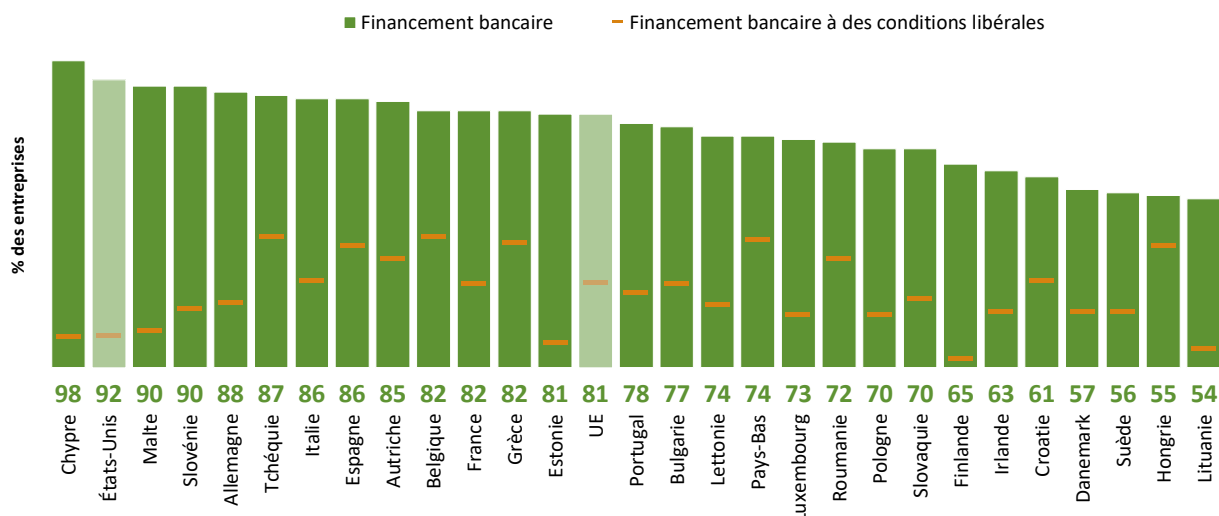
Q. Lesquels des types de financement externe suivants avez-vous utilisés pour vos activités d'investissement au cours du dernier exercice ?

Q. Les financements bancaires que vous avez reçus étaient-ils assortis de conditions libérales (par exemple, des taux d'intérêt subventionnés ou un différé de remboursement plus long) ?

Échantillon : toutes les entreprises recourant à des financements externes (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Recours à des financements bancaires et des financements bancaires à des conditions libérables, par pays

La proportion des entreprises qui ont recours au financement externe et qui s'appuient sur des financements bancaires varie d'un pays à l'autre dans l'UE. En Finlande, seule une très faible proportion des entreprises se sont appuyées sur des financements bancaires à des conditions libérables en 2023. En revanche, en Hongrie, environ la moitié des entreprises ont obtenu un financement bancaire, et la plupart d'entre elles ont bénéficié de conditions libérales.



Q. Lesquels des types de financement externe suivants avez-vous utilisés pour vos activités d'investissement au cours du dernier exercice ?

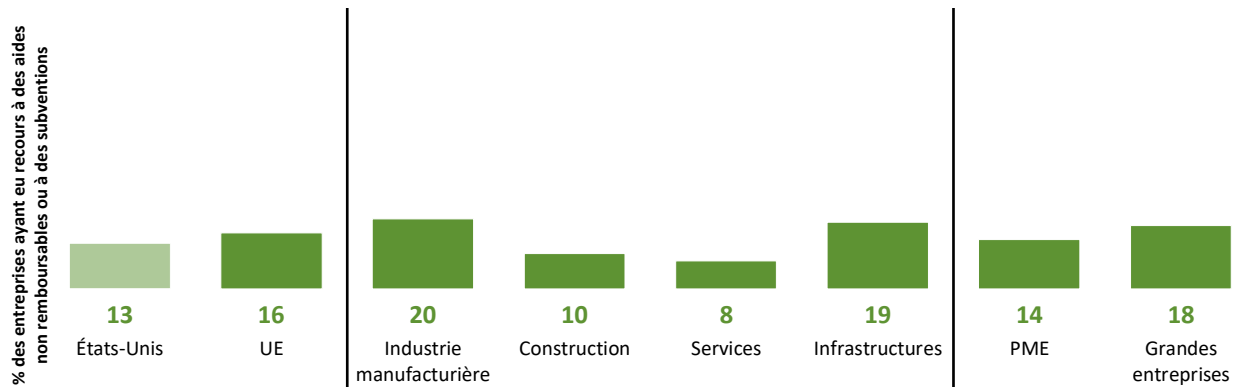
Q. Les financements bancaires que vous avez reçus étaient-ils assortis de conditions libérales (par exemple, des taux d'intérêt subventionnés ou un différé de remboursement plus long) ?

Échantillon : toutes les entreprises ayant recours à des financements externes (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement externe

Proportion des entreprises ayant eu recours à des aides non remboursables ou à des subventions

Une proportion comparable d'entreprises dans l'Union européenne et aux États-Unis ont utilisé des aides non remboursables ou des subventions. Dans les secteurs de l'industrie manufacturière et des infrastructures, les entreprises font état d'une utilisation plus élevée de ce type de financements que dans les autres secteurs.

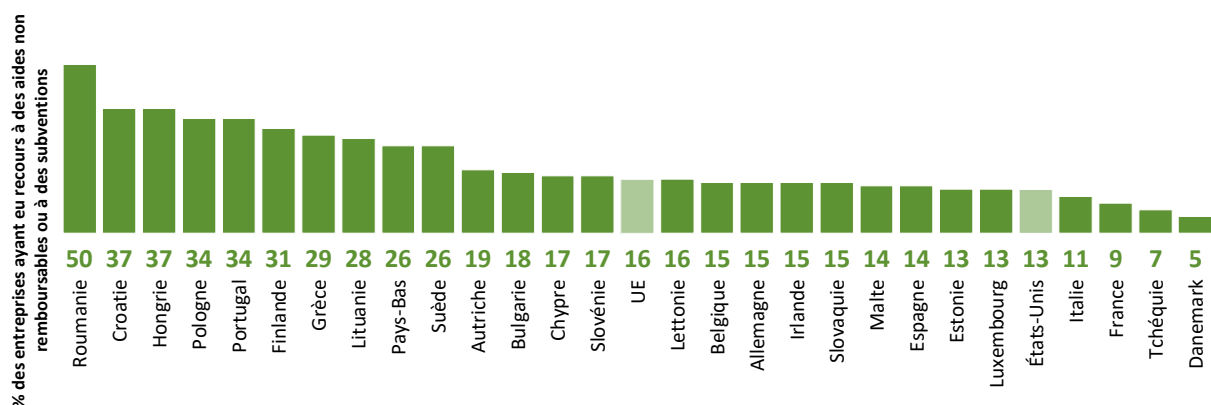


Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Lesquels des types de financement externe suivants avez-vous utilisés pour vos activités d'investissement au cours du dernier exercice ?
Échantillon : toutes les entreprises ayant eu recours à des financements externes (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Proportion des entreprises ayant eu recours à des aides non remboursables ou à des subventions, par pays

S'agissant du recours à des aides non remboursables ou subventions pour les activités d'investissement, la Roumanie se distingue par la proportion la plus élevée d'entreprises ayant utilisé cette source de financement en 2023. À l'inverse, le Danemark présente le niveau le plus faible d'utilisation d'aides non remboursables ou de subventions pour le financement d'investissements.

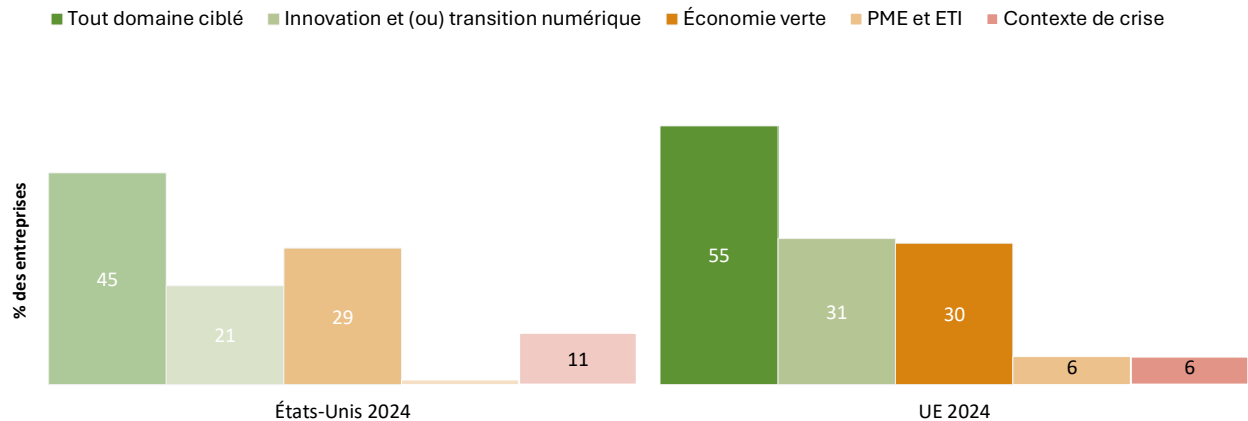


Q. Lesquels des types de financement externe suivants avez-vous utilisés pour vos activités d'investissement au cours du dernier exercice ?
Échantillon : toutes les entreprises ayant eu recours à des financements externes (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement externe

Proportions des entreprises bénéficiaires d'aides non remboursables ou de subventions, par domaine ciblé

Pour 55 % des entreprises de l'UE ayant bénéficié d'aides non remboursables, de subventions ou de financements bancaires à des conditions libérables, le financement ciblait un domaine précis. Pour la majorité des entreprises interrogées, il visait l'innovation et la transition numérique, ou l'économie verte.



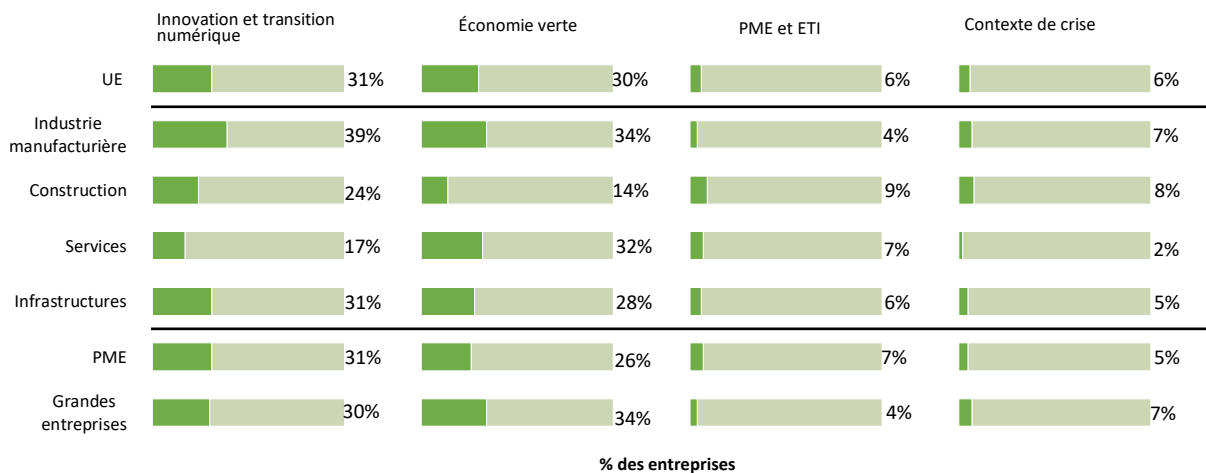
Q. Concernant les aides non remboursables, les subventions ou les financements bancaires obtenus à des conditions libérales au cours du dernier exercice financier, certains ciblait-ils un domaine d'investissement particulier, par exemple, l'innovation, la transition numérique, la durabilité, l'efficacité énergétique ou les entreprises de taille intermédiaire ?

Q. Et lequel des domaines suivants, le cas échéant, était ciblé ?

Échantillon : toutes les entreprises bénéficiaires d'aides non remboursables, de subventions ou des financements bancaires à des conditions libérales (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Proportion des entreprises bénéficiaires d'aides non remboursables ou de subventions – Domaines ciblés, par secteur et par catégorie d'entreprises

Le secteur des services présente une proportion plus faible d'entreprises bénéficiaires d'aides non remboursables ou de subventions en faveur de l'innovation et de la transition numérique que tous les autres secteurs. Par rapport aux autres secteurs, celui de la construction compte moins d'entreprises ayant reçu des aides non remboursables ou des subventions pour l'économie verte.



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

Q. Concernant les aides non remboursables, les subventions ou les financements bancaires obtenus à des conditions libérales au cours du dernier exercice financier, certains ciblait-ils un domaine d'investissement particulier, par exemple, l'innovation, la transition numérique, la durabilité, l'efficacité énergétique ou les entreprises de taille intermédiaire ?

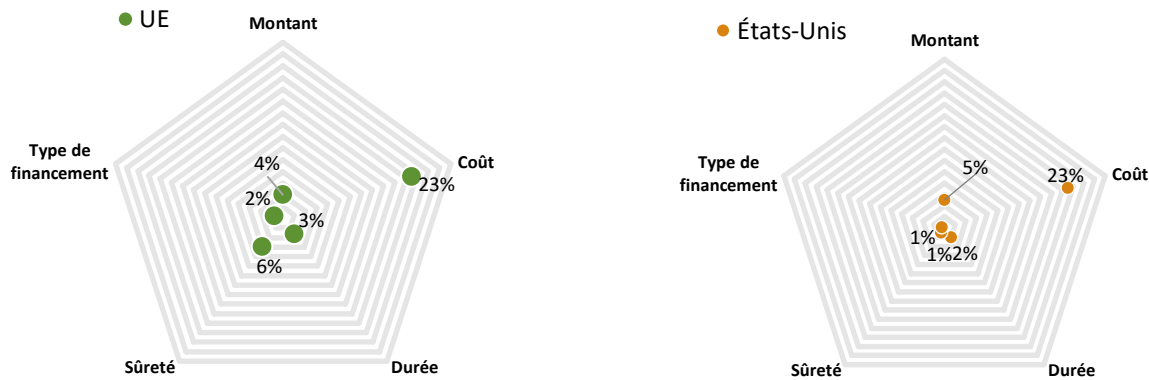
Q. Et lequel des domaines suivants, le cas échéant, était ciblé ?

Échantillon : toutes les entreprises bénéficiaires d'aides non remboursables, de subventions ou des financements bancaires à des conditions libérales (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement externe

Degré d'insatisfaction quant aux financements externes reçus

Le coût du financement est une importante source de préoccupation, tant dans l'Union européenne qu'aux États-Unis.

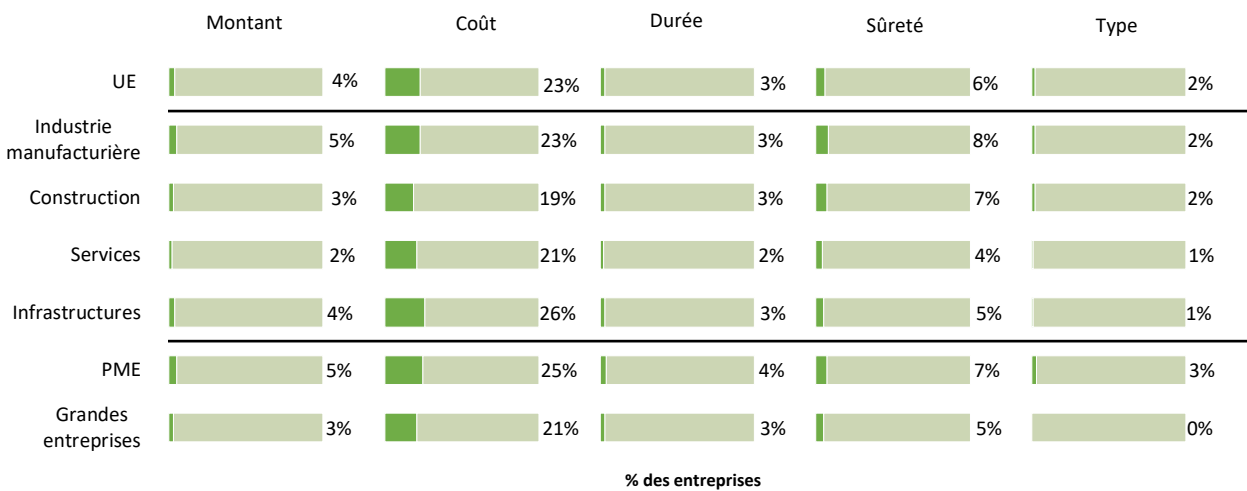


Q. Lorsque vous considérez les financements externes que vous avez obtenus pour vos activités d'investissement, à quel degré êtes-vous satisfait ou insatisfait concernant... ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Degré d'insatisfaction quant aux financements externes reçus, par secteur et par catégorie d'entreprises

Les niveaux d'insatisfaction sont comparables dans les différents secteurs et les différentes catégories d'entreprises dans l'Union européenne.



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

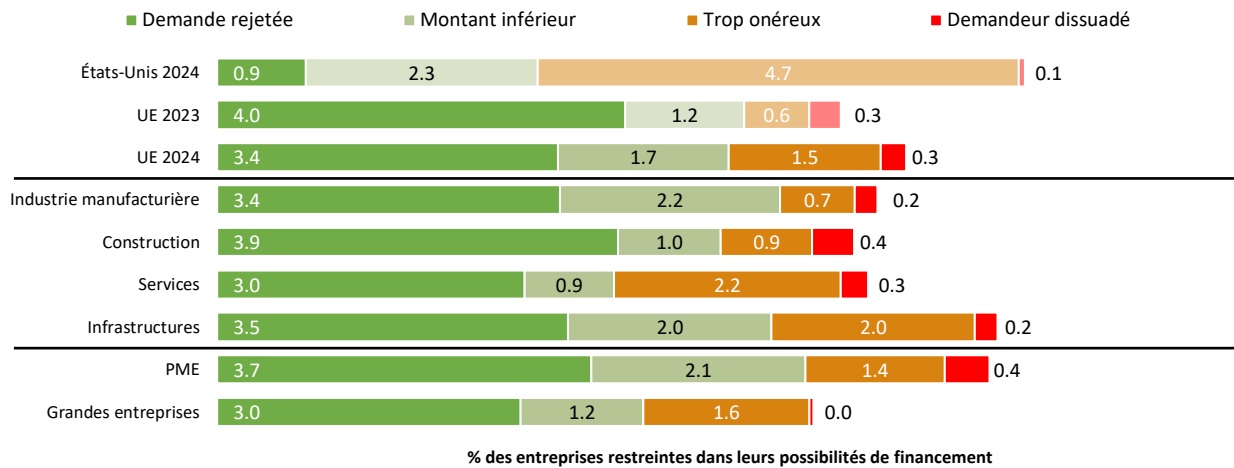
Q. Lorsque vous considérez les financements externes que vous avez obtenus pour vos activités d'investissement, à quel degré êtes-vous satisfait ou insatisfait concernant... ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

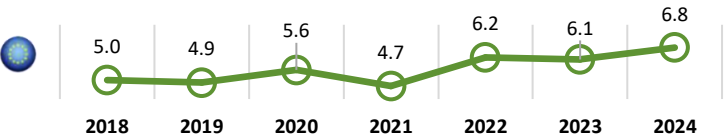
Accès au financement externe

Proportion des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement

La proportion des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement a encore augmenté dans l'Union européenne, en raison principalement de la proportion plus grande d'entreprises estimant que les financements proposés étaient trop onéreux ou qui ont obtenu un montant inférieur à celui recherché.

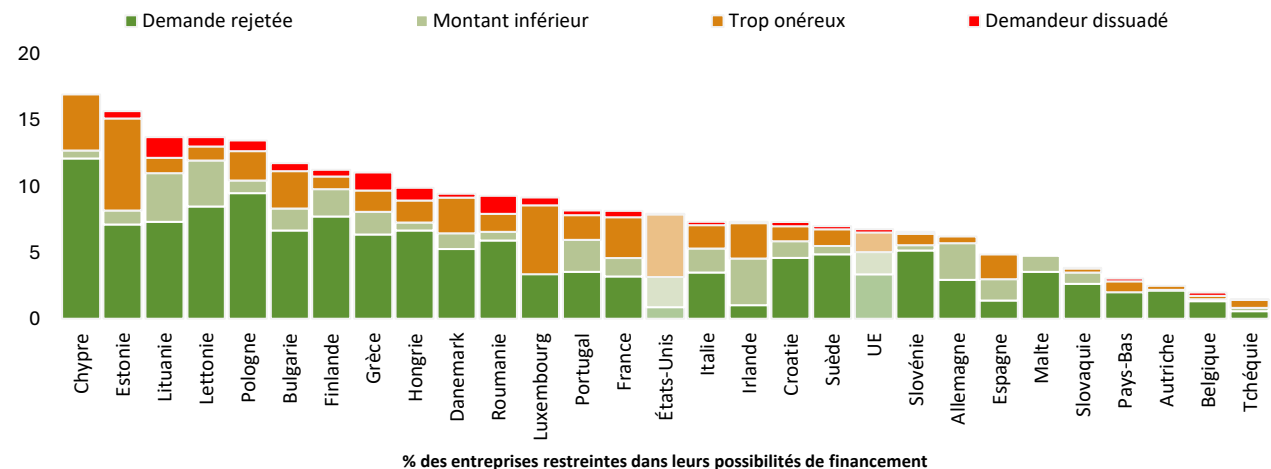


Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre). Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.



Proportion des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement, par pays

Parmi les pays de l'UE, Chypre, l'Estonie et la Lituanie présentent des proportions comparativement élevées d'entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement.



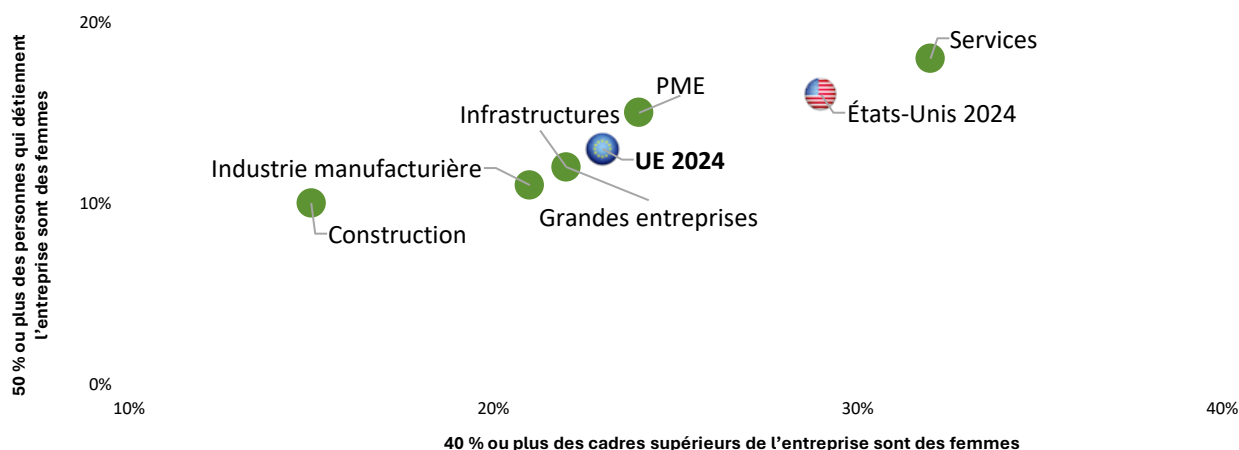
Parmi les entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement figurent : celles insatisfaites par le montant des financements obtenus (montant inférieur), celles qui ont sollicité des financements externes mais ne les ont pas obtenus (demande rejetée) et celles qui n'en ont pas sollicité car elles estimaient que les coûts d'emprunt seraient trop élevés (trop onéreux) ou qu'elles se heurteraient à un refus (dissuadées).

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Égalité entre les femmes et les hommes dans les entreprises

Proportion des entreprises selon le pourcentage des femmes occupant des postes de haut niveau

L'UE accuse un retard par rapport aux États-Unis pour ce qui est de la proportion des entreprises dans lesquelles un pourcentage élevé de femmes (40 % ou plus) occupent des postes d'encadrement supérieur. Au sein de l'UE, le secteur des services se démarque, avec des proportions plus grandes d'entreprises où 40 % ou plus de femmes occupent des postes d'encadrement supérieur et 50 % ou plus de femmes sont présentes dans la structure de propriété de l'entreprise.



Remarque : la ventilation par secteur et catégorie d'entreprises ne concerne que l'UE.

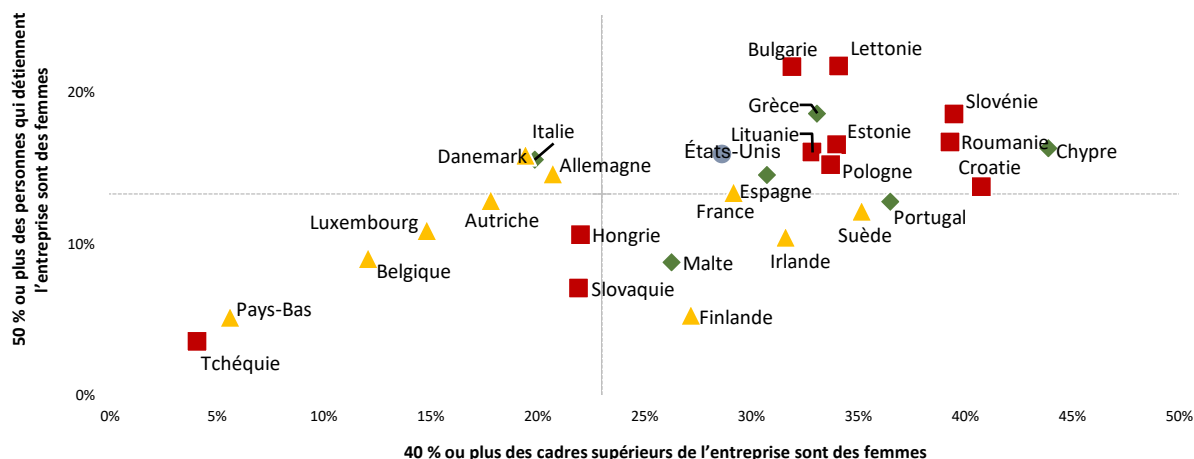
Q. Lequel des éléments suivants, le cas échéant, s'applique à votre entreprise ? 50 % ou plus des personnes qui détiennent votre entreprise sont des femmes ; 40 % ou plus des cadres supérieurs de votre entreprise sont des femmes ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Proportion des entreprises selon le pourcentage des femmes occupant des postes de haut niveau, par pays

Il existe des écarts importants entre les pays de l'UE en ce qui concerne la proportion des entreprises dans lesquelles 40 % ou plus de femmes occupent des postes de haut niveau et de celles où 50 % ou plus de femmes sont présentes dans la structure de propriété de l'entreprise.

+ Moyenne de l'UE ■ Europe centrale et orientale ◆ Europe méridionale ▲ Europe de l'Ouest et du Nord ● États-Unis



Q. Lequel des éléments suivants, le cas échéant, s'applique à votre entreprise ? 50 % ou plus des personnes qui détiennent votre entreprise sont des femmes ; 40 % ou plus des cadres supérieurs de votre entreprise sont des femmes ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

EIBIS 2024 : détails techniques spécifiques

Intervalles de tolérance applicables aux pourcentages se situant au niveau indiqué ou s'en rapprochant

La base de données définitive est établie en fonction d'un échantillon et non pour l'ensemble de la population d'entreprises dans l'Union européenne de sorte que les pourcentages obtenus sont soumis aux intervalles de tolérance de l'échantillonnage. Ces derniers varient en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage concerné.

	États-Unis (800)	UE (12 033)	Industrie manufacturière (3 642)	Construction (2 381)	Services (3 157)	Infrastructures (2 776)	PME (10 520)	Grandes entreprises (1 513)	UE 2023 / UE 2024 (12 033/12 030)	Ind. manufacturière / construction (3 642/2 381)	PME / grandes entreprises (10 520/1 513)
10 % ou 90 %	4,1 %	1,1 %	2,0 %	2,2 %	2,1 %	2,2 %	0,9 %	2,1 %	1,6 %	2,9 %	2,3 %
30 % ou 70 %	6,3 %	1,7 %	3,0 %	3,3 %	3,3 %	3,3 %	1,4 %	3,2 %	2,5 %	4,5 %	3,5 %
50 %	6,8 %	1,9 %	3,3 %	3,6 %	3,6 %	3,6 %	1,5 %	3,5 %	2,7 %	4,9 %	3,8 %

Glossaire

Cycle d'investissement	Il est déterminé en se basant sur les investissements attendus pendant l'exercice financier en cours par rapport à ceux du dernier exercice, ainsi que sur le pourcentage d'entreprises dont les investissements sont supérieurs à 500 euros par employé.
Grandes entreprises	Entreprises comptant au moins 250 employés.
Industrie manufacturière	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE) : les entreprises du groupe C (industrie manufacturière).
Investissement	Il est considéré qu'une entreprise a investi si elle a dépensé plus de 500 euros par employé pour des activités d'investissement dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures.
PME	Petites et moyennes entreprises (entreprises comptant entre 5 et 249 employés).
Secteur de la construction	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE) : les entreprises du groupe F (construction).
Secteur des infrastructures	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE) : les entreprises des groupes D et E (services collectifs), du groupe H (transports et entreposage) et du groupe J (information et communication).
Secteur des services	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE) : les entreprises du groupe G (commerce de gros et de détail) et du groupe I (hébergement et restauration).

EIBIS 2024 : détails techniques spécifiques

Cette synthèse présente une sélection de conclusions fondées sur des entretiens téléphoniques (menés d'avril à juillet 2024) auprès de 12 033 entreprises situées dans les pays de l'Union européenne.

TAILLE DES ÉCHANTILLONS DE SONDAGE (* Graphiques regroupant plusieurs échantillons – en raison de l'espace limité, seul l'échantillon le plus petit est montré)

Définition de l'échantillon et référence des pages	État-Unis 2024	UE 2024/2023	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infrastructures	PME	Grandes entreprises
* Graphiques regroupant plusieurs échantillons – en raison de l'espace limité, seul l'échantillon le plus petit est montré.								
Toutes les entreprises, p. 4, 8, 19 et 25.	801	12 033/ 12 030	3 642	2 381	3 157	2 776	10 520	1 513
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 4.	785	11 693/ 11 624	3 545	2 311	3 070	2 691	10 245	1 448
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 5.	712	10 213/ 10 147	3 153	1 996	2 625	2 374	8 850	1 363
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 6.	721	10 021/ 9 948	3 058	2 007	2 589	2 301	8 786	1 235
Toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu qu'elles n'existaient pas il y a trois ans), p. 7.	799	12 020/ 12 015	3 637	2 380	3 156	2 770	10 508	1 512
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 9.	793	11 773/ 11 880	3 564	2 328	3 086	2 719	10 287	1 486
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 10.	793	11 998/ 11 978	3 634	2 373	3 150	2 764	10 490	1 508
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 11.	797	11 608/ 11 962	3 516	2 294	3 026	2 698	10 131	1 477
Toutes les entreprises importatrices et exportatrices (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), * p. 11.	269	7 343/ 7 172	3 019	859	2 069	1 351	6 193	1 150
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 12.	798	11 961/ 11 918	3 620	2 369	3 137	2 758	10 460	1 501
Toutes les entreprises importatrices (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 12.	211	6 092/ 9 086	2 540	689	1 815	1 014	5 094	998
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 13.	796	11 940/ 11 930	3 615	2 364	3 126	2 759	10 435	1 505
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 14.	794	11 938/ 11 944	3 606	2 373	3 136	2 747	10 447	1 491
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 15.	780	11 498/ 11 433	3 487	2 276	3 005	2 656	10 042	1 456
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 16.	798	12 005/ 11 956	3 639	2 378	3 143	2 769	10 496	1 509
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 17.	791	11 832/ 11 836	3 564	2 358	3 095	2 739	10 352	1 480
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 18.	780	11 711/ 11 721	3 550	2 316	3 070	2 699	10 243	1 468

Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 20.	725	10 249/ 10 210	3 134	2 029	2 659	2 362	8 926	1 323
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 21.	769	11 578/ 11 549	3 485	2 315	3 039	2 662	10 157	1 421
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 22.	783	11 781/ 11 738	3 561	2 329	3 092	2 724	10 298	1 483
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), * p. 23.	800	12 010/ 12 009	3 639	2 377	3 146	2 774	10 498	1 512
Échantillon : Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 24.	162	2 374/ 2 406	s.o.	2 366	s.o.	s.o.	2 272	102
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 27.	783	11 539/ s.o.	3 456	2 319	3 022	2 667	10 173	1 366
Toutes les entreprises exportatrices de l'UE (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 28.	s.o.	5 308/ s.o.	2 617	426	1 217	1 012	4 366	942
Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 29 et 30.	726	10 635/ 10 517	3 266	2 104	2 741	2 461	9 213	1 422
Toutes les entreprises ayant eu recours à des financements externes (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), * p. 31 et 32.	289	4 172/ 4 269	1 343	802	899	1 106	3 529	643
Toutes les entreprises bénéficiaires d'aides non remboursables, de subventions ou des financements bancaires à des conditions libérales (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 33.	68	1 689/ s.o.	601	279	347	448	1 406	283
Toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre) *, p. 34.	286	4 114/ 4 184	1 325	790	891	1 087	3 483	631
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 35 et 36.	766	11 627/ 11 544	3 515	2 312	3 048	2 681	10 191	1 436
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), * p. 37.	784	11 521/ s.o.	3 459	2 350	3 035	2 602	10 180	1 341

ENQUÊTE DE LA BEI SUR L'INVESTISSEMENT 2024

UNION EUROPÉENNE

VUE D'ENSEMBLE



**Banque européenne
d'investissement**